# HISTOIRE

GENEALOGIQUE

ET

CHRONOLOGIQUE

DELA

## MAISON ROYALE DE FRANCE,

DES PAIRS, GRANDS OFFICIERS DE LA Couronne & de la Maison du Roy, & des anciens Barons du Royaume: avec les Qualitez, l'Origine, le Progrès & les Armes de leurs Familles: Ensemble les Statuts & le Catalogue des Chevaliers, Commandeurs, & Officiers de l'Ordre du S. Esprit.

LE TOUT DRESSÉ SUR TITRES ORIGINAUX, fur les Registres des Chartes du Roy, du Parlement, de la Chambre des Comptes, & du Châtelet de Paris, Cartulaires, Manuscrits de la Bibliotheque du Roy & d'autres Cabinets curieux.

Par le P. ANSELME, Augustin Déchausse; continuée par M. DU FOURNY.

Revûë, corrigée & augmentée par les soins du P. ANGE & du P. SIMPLICIEN, Augustins Déchaussez

TROISIEME EDITION.
TOME SIXIEME.

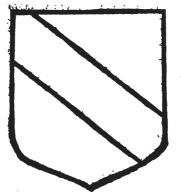


A PARIS,

Par la C O M P A G N I E des Libraires Associez.

M. DCC. XXX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGEDU ROY.



D'or à la bande d'azur.

#### XXVI

ENAUD de Trie II. du nom, chevalier, seigneur du Plessis-Billebault & de Mareüil, conseiller du conseil étroit du roi, l'un des seigneurs qui surent saits chevaliers de la main du roi Philippes le Bel le jour de la Penteoère 1313, & depuis Marêchal de France, étoit mort avant le 6. juin 1324. lorsque sa veuve séabéle de Heilly, dame de Mareüil, obtint du comte de Clermont sire de Bourbon, la permission de sonder une chapelle dans son château du Plessis-Billebault, prés la forêt de Hez, & de la doter de vingt livres de rente à prendre sur le travers de Bailleul-sur-Terain, mouvant de Messire Pierre de Chambly, seigneur de Wiermes à cause de Bulles.

# GENEALOGIE DELA MAISON DE TRIE

I.

REUX de Chaumont, seigneur de Trie, strere de Hugues de Chaumont, dit Pillavoine, & sils de WALLON de Chaumont, comtemporain du roi Philippes 1 & d'HUMBERGE sa semme, suivant l'édition de 1712. se sit religieux étant veut, à l'imitation de son frere à S. Germer, & y donna les dîmes de Trie-la-ville. Voyez cy-devant page 42.

Femme, N...

B

Ď

1. Enguerand, seigneur de Trie, consirma à l'abbaye de S. Germer, ce que son pere & ses predecesseurs y avoient aumôné & y doona austi quelques son Tome VI.

ritages à Pontoile & à Trie, étant au lit de la mort

2. WALLE de Trie dont on ne trouve que le nom.

3. GUILLAUME surnommé Aiguillon, seigneur de Trie, qui suit.

#### II.

CUILLAUME sur nommé Aiguillon, seigneur de Trie & de la terre de Fresnes qu'on appelloit, à cause de lui, Fresnes-l'Aiguillon, confirma les dons que son pere & son frere avoient faits à S. Germer. Il se croisa pour le voyage de la Terre-Sainte avec le roi Louis le jeune en 1147. & y finit ses jours.

Femme, MARGUERITE de Gisors, fille aînée de Thibaut, dit Payen, chevalier chastelain de Gisors & de Matilde, est nommée dans une charte de l'abbaye de S. Martin de Pontoile avec ses quatre filles & Thibaut de Gisors son fiere. Voyez

some III. de cette histoire p. 661.

1. ENGUERAND seigneur de Trie, qui suit.

2. ODE de Trie.

3. IDOINE de Trie, mariée à Guillaume de Garlande IV. du nom, seigneur de Livry, sils de Guillaume de Garlande III. du nom, seigneur de Livry, & d'Agnès de Crespy. Voyez cy-devant page 32.

4. ADELAIS, dite Alix, femme d'Anfeau, seigneur de Lisse.

5. MATHILDE de Trie.

#### 1 I I.

NGUERAND seigneur de Trie, confirma le don que sa mere avoit sait à l'abbaïe de S. Martin de Pontoise pour y estre enterrée, & augmentaen 1207. la sondation que sa semme avoit saite en 1195. d'une chapelle en l'église collegiale de Moucy.

Femme, EDINE, dame de Moucy-le-Chastel, fille aînée de Dreux, seigneur de Moucy en Beauvoisis, sonda deux chapelles en l'église collegiale de Moucy, l'une à l'autel de S. Nicolas en 1195, dont son mari augmenta la sondation en 1207. & l'autel de S. Pierre, en présence de Dreux & Jean de Moy ses ensans, qu'elle eut de Dreux seigneur de Moy son second mari. Du premier elle avoit est.

1. JEAN I. du nom, seigneur de Trie, qui suit.

2. Pienne de Trie ceda au mois d'avril 1195 l'hommage qu'il avoit avec Jean de Memcheureul, sur les bois de l'église de Henonville, à l'abbaye de S. Martin de Pontoise.

3. Guillaume de Trie, chanoine de Rouen.

4. ELISABETH de Trie, étoit mariée avant l'an 1187, avec Guy de Senlis IV. du nom seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, grand bouteiller de France, fils de Guy de Senlis III. du nom, seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, grand bouteiller de France, & de Marguerite de Clermont, dame en partie de Luzarches. Voyez cy-devant page 253.

#### IV.

JEAN I. du nom, seigneur de Trie & de Moucy, ratissa en 1212. la vente que sit Jean de Fayel d'une rente qu'il avoit sur un moulin entre Moucy-la-ville & S. Felix, qui sut depuis donnée au prieuré de S. Jean de Viviers. Il confirma aussi avec Dreux seigneur de Moy son frere uterin, la donation saite à l'abbaie de N.D. du Val de quelques cens au terroir de Chambly.

Femme, LUCIE.

1. JEAN II. du nom, seigneur de Trie & de Moucy, qui suit.

2. ELISABETH de Trie.

#### V:

FAN II. du nom, seigneur de Trie & de Moucy, est nommé dans le rôle des seigneurs chastelains du Vexin, qui se trouverent à la bataille de Bouvines en 1214. consirma en 1219. à l'abbaie du Parc-aux-Dames la donation que Guillaume

C

le Jeune, seigneur de Caenton son gendre y avoit saite, & au mois de décembre 1223. la vente que Guillaume de Thotore & sa femme avoient faite à l'abbaie de Saint Denis, de l'Avouerie de Willy, pour en jouir comme en avoit joui Tves de Beaumont; il sit faire une enquête des droits d'usage que son pere avoit toujours eus dans les bois d'Andely qui lui étoient contestez. & dans le dénombrement des siefs tenus du roi en 1226. ès chatellenies de Chaumont, de Pontoise & du Vexin; îl est dit qu'il tenoit la ville de Trie, quelques cens à Pontoile, le moulin de Chanteraine, la moitié de Hombevilliers. & de S. Crespin, & toute la ville de Helly.

Femme, ALIX de Dampmartin, fœur de Renaud, comte de Dampmartin & de

Bologne, & de Simes de Dampmartin, comte de Ponthieu.

1. MATHIEU, seigneur de Trie, qui suit.

2. Enguerand de Trie, nommé avec les freres dans la ratification qu'ils firent de la donation faite par leur beau-frere à l'abbaïe du Parc aux Dames.

3. RENAUD de Trie, seigneur de Fontenay, tige des seigneurs de Fontenay,

mentionnes ci-aprés §. IV.

4. Bernard de Trie, suivant quelques-uns, est le même que Girard qui combattant à côté du roi Philippes Auguste à la bataille de Bouvines, tua le

cheval fur lequel étoit l'empereur Othon.

5. CATERINE de Trie, fut mariée à Guillaume le jeune, seigneur de Caënton. Ils donnerent ensemble au mois de mai 1219. à l'abbaie du Parc aux Dames pour la fondation d'une chapelle, dix livres de rente qu'elle avoit eus en mariage à prendre sur le travers de Moucy-le-Chastel.

6. JEANNE de Trie, femme de Robert Bertrand, baron de Briquebecq IV. du nom, lequel étoit mort en 1240, suivant un titre de l'abbaïe du Bec. Il étoit fils de Robert Bertrand III. du nom, baron de Briquebecq, & de la fille aînée

de Jourdain Tesson.

C

#### VI.

ATHIEU, leigneur de Trie & de Mouey, comic de Dampmartin, traita pour la comtesse de Bologne sa parente, & lui sit donner pour son douaire les terres de Mortaing & de Dompftont, ce qu'elle ratifia le vendredi aprés les octaves de Pâques 1235. Il donna au mois d'octobre 1244. à l'abbaie de Bonport une rente sur la terre d'Outreleau, en consideration de ce qu'un de ses enfans y étoit enterré, & depuis ayant succedé au comté de Dampmartin, (a) par la mort de Mahaud comtesse de Bologne & de Dampmartin la cousine germaine, veuve de so. Philippes de France dit Hurepel ou le Rude, il en prit les armes, & eut aussi differend avec le comte de S. Paul au sujet de cetté succession. L'abbé & les religieux de Marcheraoul lui cederent tout ce qu'il prenoient sur la terre de Moucy avec le moulin de Marquemont, & en échange il leur donna au mois d'octobre 1259. du consentement de sa femme, de ses deux fils ainés & de ses autres enfans, neuf muids de bled mesure de Chaumont, évalués 25. livres, à prendre sur les hommes de Moucy, jusqu'à ce qu'il les eut assignés autre part, & il leur donna de plus 12. livres de rente pour la fondation d'une chapelle en leur église. Il plaidoit en 1275, contre la dame de Sailleville pour la mouvance d'une terre qu'il préten-D doit être tenuë de celle de Moucy, & ceda l'année suivante à Anseau le vicomte & à Jean dit Sarrazin chambellan du roi, l'ulage que la comtesse de Bologne lui avoit donné dans la forêt de Hez. Il sut maintenu & conservé par arrêt du jour de la Pentecôte 1267, dans la haute justice de sa terre & châtellenie de Moucy & des fiess en dépendans, que les officiers du roi lui disputoient; & vêcut jusqu'en

Femme, MARSELIE de Montmorency, que quelques memoires disent fille de Mathien III. du nom, sire de Montmorency, & de Jeanne de Brienne.

1. PHILIPPES de Trie, qui suit.

2. JEAN I. du nom, comte de Dampmartin, sire de Trie & de Moucy, a sait la branche des comtes de Dampmartin, rapportée ci-aprés §. II.

3. THIBAULT de Trie, dont descendent les seigneurs de Serisontaine, mentionnez §. III.

4. Simon de Trie, seigneur de Gouvieux, doyen de l'église collegiale de Mortaing, fut debouté du droit qu'il prétendoit avoir de conferer les prébendes de cette église, par arrêt des octaves de la Toussaints 1264.

(a) Torre I. de ette Hilloire p.



#### VII.

PHILIPPES de Trie, est nommé le premier des ensans de Mathieu de Trie comte de Dampmartin, dans l'échange que ce comte fit en 1259. avec l'abbaye & le couvent de Marcheraoul; & l'année suivante au mois de mai il s'obligea pour le seigneur de Montmorency, d'observer les traitez & convenances accordés entre ce seigneur & l'abbé & les religieux de S. Denis. Il possedoit des siets à Pont Sainte Maxence, pour l'hommage desquels il y avoit procès entre le roi & Jean seigneur de Pont-Sainte Maxence en 1265. Il mourut avant son pere. Femme, N....

#### VIII

RENAUD de Trie I. du nom, seigneur du Plessis, ne succeda pas au comté de Dampmartin à son èveul, la representation n'ayant pas lieu. Il transigea avec Jean de Trie comte de Dampmartin son oncle, qui lui abandonna quelques B terres, & par arrêt de l'an 1277. il fut ordonné que la superficie des bois situés sur les terres que le comte lui avoit cedées, séroit appreciée avec le fonds. Par une autre transaction qu'il fit avec lui au mois d'octobre 1278, en quittant les terres qu'il avoit en Boulonnois, il fut expressement accordé qu'outre 120, livres qu'il prenoit en la vicomté de Bologne de la succession de son pere pour lesquelles il étoit en l'hommage du comte de Bologne, il auroit le manoir du Plessis prés Clermont, avec les heritages assis aux environs d'Auvillers, Thoiry, la terre de Beucourt, les bois de Premont, Launoy, la Garenne, la riviere de Terrain, & les terres de Friencourt & de Granville; le comte s'obligeant de faire ratifier ce traité par sa semme & par ses enfans du premier lit, ce que le roi confirma au mois de juillet 1279. nonobstant cet accord, il rentra en procés avec le comte son oncle l'année suivante au sujet de certains fiefs qu'il prétendoit dépendre des terres qui lui avoient été cedées, & que le comte soutenoit s'être reservées, il sut ordonné qu'il en justisieroit, & que cependant le comte seroit ratisser l'accord par sa fille & son mari, & garentiroit le tout contre les prétentions des religieux de Froimont. Il eut divers emplois dans les guertes de Flandres en 1296. 1297. & 1298. Le roi l'envoya sur les frontieres de ce pais au mois de juin 1296, avec Gaucher d'Autresches & Jean de Heilly, & au mois de septembre suivant avec Lancelot de S. Maard, pour garder les villes d'Ypres & de Valenciennes en 1298. Il avoit eu procés en 1286, contre les heritiers du premier mari de sa semme touchant son douaire,

Femme, MARGUERITE de Courtenay, dame de Cloyes, veuve de Raoul d'Estrées, fils aîné de Raoul de Sores, furnommé d'Estrées, marêchal de France, & fille de Guillaume de Courtenay I. du nom, chevalier seigneur de Champignelles, & de

Marguerite de Bourgogne-Châlon sa premiere semme, sut mariée avant la Tous-saints 1285. Voyez tome 1. de cette histoire, page 485. 1. RENAUD de Trie II. du nom, seigneur du Plessis, marêchal de France,

PHILIPPES de Trie, chevalier, vivoit en 1331: suivant un registre du pardement de Paris.

#### IX.

ENAUD de Trie II. du nom, seigneur du Plessis, Marêchal de France, D étoit mort avant le 6. juin 1324. Voyez son arsicle cy-devant, page 661.

Femme, ISABELLE de Heilly, dame de Marciil, fille de Jean seigneur de Heilly, & d'Alix dame du Paz en Artois, étoit veuve le 6. juin 1324. & obtint du comte de Clermont fire de Bourbon, la permission de sonder une chapelle dans son châreau du Plessis-Bilbauk, prés la forêt du Hez, & de la doter de vingt livres de rente à prendre sur le travers de Bailleul-sur-Terrain, mouvant de messire Pierre de Chambly, seigneur de Wiermes à cause de Bulles.

1. PHILIPPES de Trie, seigneur de Mareuil, qui suit.

2. JEAN de Trie, seigneur du Plessis & de Moucy, dont la posterité sera rapportee cy-après S. I.

3. RENAUD

3. Renaud de Trie, dit Billebault, seigneur de Fresnes, de Quevremont & de Quesneel, servoit avec 3. écuyers dans la compagnie de Louis comte d'Estampes le 18. juin 1355. & avec un chevalier & 12. écuyers en l'Ost de Breteuil au mois de juillet 1356. consirma le 29. mars 1357. les concessions que ses prédecesseurs avoient saites à l'abbaïe de Froimont sur sa grange de Quevremont & de Quesneel, plaidoit contre Billebault & Etienne des Autels le 19. may 1363. & obtint remission au mois d'août 1368. d'un meurtre qu'il avoit commis en sa terre de Fresnes.

Femme ISABEL la Gourlée, dame de Fressins ou de Fresnes, veuve de Jean

Fournier, chevalier, étoit mariée dès l'an 1343.

Isabbau de Trie, fut mariée à Jean de Chastillon seigneur de Bonneuil & de Loisy sur Marne, second fils de Jean de Chastillon, souverain maître de l'hôtel du roi, & d'Isabeau de Montmorency sa seconde semme, son mary lui assigna le 4. juin 1364, deux cens livres parisis de rente pour elle & ses enfans suivant leur traité de mariage, ce qui sut consistée par le roi au mois de novembre suivant. Elle se remaria depuis à Jean de Ploisy, chevalier,

avec lequel elle vivoit en 1386. Voyez cy dévant, page 124.

4. Alix de Trie, épousa Thomas de Coucy IV. du nom, seigneur de Vervins,

testa en 1323. & sut enterrée à Landousis, où elle avoit élû sa sepulture.

5. JEANNE de Trie, étoit mariée en 1345, avec Philippes de Chambly, seigneur de Livry, & jouissoit d'une rente sur la recette de Paris, à cause de Charles de Chambly son fils en 1358.

X.

PILIPPES de Trie, seigneur de Mareüil, de Fontenay prés Louvres & du Plessis-Gassot, sur présent au traité de mariage sait à Vincennes en présence du roi en 1319, entre Renaud II. du nom comte de Dampmartin, & Polie de Poitiers, par lequel il sut convenu que des deniers dotaux il en seroit mis une somme de 8000. livres, pour convertir en heritages au prosit des conjoints. Il avoit differend avec l'évêque de Beauvais en 1325, & le 19. decembre 1328, puis contre Robert de Courtenay, prévôt de l'église de l'îste en 1332, touchant le retrait du palais des Termes à Paris, qu'il vendit depuis à Pierre abbé de Cluny. Dreux de Mello le sit aussi assigner la même année, pour assister à la tutelle des ensans mineurs de Mathieu de Mello, & l'année suivante au mois de decembre Thibaut de Mauregard lui sit don des terres de Fontenay prés Louvres en Parisis, & du Plessis-Gassot, que le roi avoit données à Simon Mauregard son pere. Il vivoit en 1337.

Femme, JEANNE de Marcuil.

1. RENAUD de Trie, seigneur de Mareuil, qui suit.
2. JACQUELINB de Trie, dame de Bris, sut présente au traité de mariage de son frere en 1337. & se voyant âgée & hors desperance d'avoir des ensans, elle sit donation le 15. octobre 1371. à Philippes de Trie son neveu chef de sa maison, de la terre de Bris prés Montl'hery, & de tout ce qu'elle avoit au pais de Gastinois en la châtellenie de Chasteaulandon.

#### X 1.

D ENAUD de Trie, seigneur de Mareuil, de Maissieres & de Fontenay, sit montre a Pontorson avec 5. écuiers de sa compagnie le premier sévrier 1355. & donna quittance le 11. avril de 30. deniers d'or à l'écu du coin du roi Jean, en prêt sur ses gages & ceux de sa compagnie, déservant ès guerres de Normandie du côté de la Bretagné, sous les ordres de Jean de Hangest, lieutenant de roi esdites parties. Il servit le roi avec 54. écuiers de sa compagnie en l'Ost de Breteuil le 8. aoust 1356. & l'année suivante en celui de Normandie, ès parties de Dreux & du Perche sous Robert de Clermont, depuis le 27. octobre 1357. jusques au 23. novembre suivant, & sur marié du vivant de ses pere & mere.

Femme, JACQUETTE de Constans, dame de la Bouteillerie, fille unique de Hugues de Constans & de Blanche d'Elquoy, sur mariée par contrat passé à Paris le 24.

janvier 1337. & confirmé par le roi peu de jours après.

1. PHILITPES de Trie II. du nom, seigneur de Mareuil, qui suit.

Tême VI.

2. RENAUD de Trie, seigneur de Maisseres, Chambellan de Charles roi de Navarre lequel lui donna une somme de 500 livres au mois de novembre 1383, en confideration des services qu'il lui avoit rendus, particulierement en la dernière guerre de Flandres.

Femme, CATERINE de Grancey étoit veuve en 1408. & plaidoit contre Jeanne de

.Grancey, dame de Chasteauvillain.

#### XIL

HILIPPES de Trie II. du nom, seigneur de Mareuil & de Fontenay, chambellan du roi de Navarre, servit le roi en 1367. en ses guerres de Flandres & de Normandie, avec 11. écuïers. Il ceda à Henri de Luxembourg, comte de Ligny, moyennant une somme de 3000. livres, les droits qu'il pouvoit prétendre sur la terre de la Bouteillerie que sa mere avoit vendue, & qu'il vouloit retirer, par acte B passé sous le scel de la prévôté de Paris le 5. juillet 1369. vendit en 1376. à Jacques & Morelet de Montmor steres, la terre de Bris près Montl'hery, que sa tante lui avoit donnée, eut divers procés au parlement ès années 1374. 1379. 1387. 1395. & 1397. contre Philibert de Paillart président au parlement, les ensans de Matthieu de Mello, Hugues de Griboval & Gilles Mallet, seigneur de Villepescle, auquel il avoit vendu les terres de Fontenay & du Plessis Gassot, à condition d'usustruit. Il quitta au roi les arrerages qui lui étoient dûs & à sa mere, d'une rente de 40. liv. sur la recepte de Troyes & de Chaumont en Bassigny, en consideration d'un amortissement qu'il obtint le 23. avril 1381. d'une rente de 30. livres en heritage dans le vicomté de Paris pour la fondation d'une chapelle. Ce sur sur sa celle de Charles de Chambly, que le Parlement ordonna le 26. aoust 1386, que les biens saisis de Guy de Chambly lui seroient rendus, & deux ans aprés il sut ordonné qu'un prisonnier qu'il tenoit dans ses prisons de Fontenay seroit élargi. Il sonda une chapelle en 1399. & mourut sans ensans.

Femme, AGNE'S, dame de Goussainville, sœur de Gwy, seigneur de Goussain-

ville étoit mariée dès l'an 1374.

Sur une tombe de Pierre dans le Chœur du côté de l'épître au bas des marches du Sanctuaire de l'église de l'abbaïe d'Herivaulx, sont gravez les figures d'un chevalier armé & d'une dame, avec cette inscription. Cy gist Messire Thibault de Puiseux shevalier seigneur de Puiseux, qui trepassa l'an 1343, le dernier jour de janvier.

Cy gist Madame Agnés de Trie, semme dudit Messire Thibant, laquelle gouverna le roi Charles le sixième jusqu'à l'âge de sept ans, laquelle trepassa l'an 1374. le 25. jour d'avril aux deux côtés de la tête du chevalier sont deux écussons chargés d'une sasce, & aux deux côtés de la tête de la semme sont deux écussons l'un pattiau i une sasce au 2. une bande chargé de 3. annelets, le second une bande chargée de trois annelets.

#### 

§: I.

# SEIGNEURS DUPLESSIS ET DE MOUCY

X.

JEAN de Trie, dit Billebauk, seigneur du Plessis, de Fresnes & de Quesneel, second sils de RENAUD de Trie, seigneur du Plessis, marêchal de France, & d'ISABELLE de Heilly dame de Mareuil, mentionnez cy-devant page 664. consirma

aux religieux de l'abbaie de Froimont le premier juin 1347. les donations que ses A predecesseurs leur avoient saites, & plaidoit contre Jean seigneur d'Auxy & sa semme, tuteurs de David de Pois mineur en 1351.

Femme, CLEMENCE de Joigny, veuve d'Ansel d'Aunoy, & fille d'Henry de Joigny, eut entr'autres enfans.

#### XI.

ENAUD de Trie, dit Patrouillart, seigneur de Moucy & du Plessis, cheva-RENAUD de Trie, dit Patrouillart, seigneur de Moucy & du Plessis, cheva-lier sit montre de lui, d'un autre chevalier qui étoit Louis de Trie, & de 6: écuyers à Rouen le 14. juin 1355, donna quittance de 150, liv. en prêt sur ses gages, y compris 100. sols pour les droits du connêtable de Normandie le 19. des mêmes mois & an; & une autre de 52. liv. 10. sols parisis dûs de ses gages & de ceux de sa compagnie depuis le premier jour de sa montre jusqu'au 1. août, elle est dattée du 14. août 1355, son scel une bande chargée de trois pieces qu'on ne peut distinguer, & accostée en chef d'une étoile. Jean de Trie son cousin, archidiacre en l'église de Châlons, lui donna par contrat du 13. juillet 1362. la terre de Moucy en Beauvoisis à certaines conditions & reserves; il en sut mis en possession par le bailly de Senlis le 23. août suivant, aprés en avoir fait l'hommage au roi, qu'il servit en ses guerres en la compagnie du comte de Dampmartin en 1364. & dans la guerre de Bretagne sous Bertrand du Guesclin. Il confirma le 29. decembre 1366. aux chanoines de Moucy, toutes les donations faites par les seigneurs de Moucy, & qui avoient été confirmées nouvellement par Jean de Trie, archidiacre de Châlons, duquel il fut executeur testamentaire, & en cette qualité il ceda à l'église de Chalons le 7. decembre 1368, quelques heritages au finage de S. Maard & sur le Mont S. Louis, pour la fondation de la chapelle de Notre-Dame ordonnée par le testament du défunt. Il transigea avec Matthien de Trie, dit Lohier, seigneur de Serifontaine, le dernier juillet 1370, touchant la disposition de sa terre de Moucy, en cas qu'il vint à mourir sans enfans, donna avec sa semme la veille de l'Assomption de Notre Dame 1377, aux chanoines de Moucy, quelques rentes à prendre sur le travers de sa terre de Moucy. Deux ans auparavant il s'étoit trouvé à la journée & au siège de Cognac en Angoumois, & à l'entreprise de S. Sauveur le vicomte en Normandie. Il donna quittance le 14. juin 1378. à Jean le Flament, trésorier des guerres, de heuf vingt francs d'or sur ses gages, ceux de trois autres chevaliers & de dix écuyers de sa compagnie servans és guerres de Normandie. Son sceau est écartelé, au s. & 4. une bande componnée accompagnée d'une merlette en chef, au 1. & 3. une bande chargée de trois coquilles, supports deux aigles, cimier une tête de chien. Legende, S. Regnault de Trie, chevalier sire de Moncy. (a) Il s'accorda le 11. septembre 1381, avec le duc de Bourbon touchant le fief d'Ansac qu'il M. de Gainieres. avoit acquis de Billebault de Trie seigneur de Ronquerolles, & sur l'un des seigneurs députés en 1388, pour aller à Melun traiter avec les gens du roi de Navarre.

Femme, JEANNE de Fosseux, fille de Jean seigneur de Fosseux, sut mariée le 26. juillet 1371. du consentement de Mathien de Trie dit Lohier, seigneur de Serifontaine, & eut entr'autres enfans

#### XII.

Moucy & du Plessis, chambellan du roi, reçut l'hommage que Charles de ENAUD de Trie II. du nom de cette branche, dit Patrouillart, seigneur de Soyecourt lui sit le 8. novembre 1399. de la terre de Moy, s'accorda le 31. décembre 1401, avec Jean d'Otmont écuyer, pour les droits qu'il avoit à Parfondeval, suivit le marêchal de Rieux en l'expedition qu'il sit en Angleterre, au pais de Galles, & fut tué à l'attaque du chasteau d'Hartfort en 1406, au grand regret de toute l'ar-

Femme, MARIE de Neelle, fille de Jean de Neelle, seigneur d'Offemont & de Mello, & d'Ade de Mailly dame d'Acheu, étoit veuve lorsque le roi en consideration des services de son mari, sui sit don de partie du droit de relief de la terre de Moucy par lettres du 9. janvier 1406, elle composa pour le surplus de ce droit avec le bailly de Senlis le 8. avril 1407. Trois ans aprés elle étoit remariée à Jean seigneur de Montravel, chevalier du pais de Forez & ils traiterent ensemble des droits de la terre de Moncy. Elle passa procuration en 1430, à Renaud de Chartres archevêque de

Reims, Louis de Melun archidiacre de Sens, & Antoine de Helande, capitaine de Reims, pour prendre possession des terres qui lui appartenoient en Picardie, & A en recevoir les fruits dépuis la mort de son fils. Vojez ey devant page 51.

1. JEAN del Trie nommé avec son frere & sa sœur dans l'acte de la composition du relief de la terre de Moucy en 1407. Ce peur être lui qui sit montre à Paris, le 17. septembre 1410. avec 13. écuyers de la compagnie de Thibaut de Chantemerle che-valier bachelier.

On trouve Jean de Trie chevalier, lequel donna quittance de 105. liv. sur ses gages de lui chevalier bachelier, d'un aûtre chevalier bachelier & de 3. écuyers de sa compagnie pour la désense des païs de Limousin, Perigord, Saintonge & Angoumois sous le gouvernement du marêchal de Sancerte, elle est datée du 14. juillet 1376. le sceau est une bande chargée de 3. annelets accostée en chef d'une merlette: on trouve encore plusieurs quittances de lui du 29. octobre suivant, 18. decembre 1378. & dernier juillet 1394. même sceau que ci-dessus, supports 2. lions Beimier une tête humaine. Bibl. du Roi recueil de M. de Gaignieres.

2. Pierre de Trie, dis Patrouillart, seigneur de Moucy, demeura jeune avec son frere & sa sour, sous la tutelle de sa mere, après le second mariage de laquelle il prit possession de la terre de Moucy. Il eut disserend en 1427, avec la veuve de Charles de Soyecourt au sujet de l'hommage de la terre de Moy qu'on lui resusoit, il est qualisé thevalier seigneur de Moncy, capitaine du bois de Vincesnes, dans un certificat quil donna le 29, mars 1429 son sceau une bande componée accompagnée d'une merlette en ches supports deux aigles, cimier une tête de chien. (4) Il mourut avant sa mere sans enfans de Jeanne des Crosnes son épouse, par sa mort la terre de Moucy passa aux seigneurs de Seri-Fontaine, le P. Louis Beurrier celestin, le qualisse chancelier de France dans l'histoire de son monastere de Paris, sans en apporter aucune preuve: il date sa mort de l'an 1433. & dit qu'il sut inhumé au milieu de leur chœur.

(a) Cabinet de M. Claitambault.

3. JEANNE de Trie, nommée avec ses freres dans l'acte de 1407.

3. I I.

#### COMTES DE DAMPMARTIN

VII.

fils de MATHIEU seigneur de Trie & de Moucy, comte de Dampmartin & de MARSELIE de Montmorency, mentionnez ci-devant p. 663. sut present à l'échange que sit son pere avec l'abbé & les religieux de Marcheraoul en 1259. Il donna du vivant de son pere à l'abbaïe de Froimont au mois d'aoust 1264. pour le repos de l'ame d'Ermengarde sa premiere semme, tous les acquets qu'il avoit saits au environs de la terre du Plessis avec la cinquiéme partie de ce qu'il possedoit, s'en reservant neantmoins l'ususfruit, vendit au mois de septembre 1265, quelques terres labourables qui en étoient proches & de la sorêt de Hez, eut des differens avec les religieux de cette abbaïe au sujet de l'usage qu'il seur demandoit dans leurs bois & transigea avec eux au mois d'avril 1268. & 1271. Aprés la mort de Simon son fiere, le bailly de Senlis le poursuivit pour rendre la soi & hommage de la terre de Gouvieux, & il y sut condamné en 1275. Ayant depuis succedé au comté de Dampmartin

D

Dampmartin, il confirma & augmenta la donation que son pere avoit faite à l'abbaïe de Bonport pour le repos de l'ame de son frere qui y étoit enterré, traita au mois d'octobre 1278, avec Renant de Trie son neveu, au sujer des terres qu'il avoit en Boulonnois, & lui en donna d'autres en Beauvoisis, ce qu'il promit faire ratisser par sa semme & ses ensans du premier lit, cela n'empêcha pas qu'ils n'eussent differend ensemble sur ce sujet en 1280. & il sut condamné de garantir ce qu'il avoit cedé contre les pretentions de l'abbaie de Froimont. Lorsque Pierre comte d'Alençon alla au secours de Charles de France roi de Sicile en 1282, contre les Siciliens qui s'étoient revoltés, Jean de Trie fur un de ceux qui accompagnerent ce prince; au retour il eut differend avec l'évêque de Beauvais en 1290, servit le roi en ses guerres de Flandres & fut tué à la bataille de Mons en Puelle le 18. août 1304.

I. Femme, ERMENGARDE eut des enfans dont on n'a point de connoissance.

II. Femme, YOLAND de Dreux, dame de S. Aubin & de Dun, veuve d'Amaury II. du nom, fire de Craon mort avant le mois d'aoust 1269. & fille de Jean I. du nom, comte de Dreux & de Braine, & de Marie de Bourbon, Voyez Tome I. de 1. RENAUD de Trie, comte de Dampmartin, qui suit.

2. PHILIPPES de Trie, tresorier de l'église de Bayeux avoit en 1328 la tutelle des enfans de Jean de Trie son frere. Il est qualifié conseiller du roi & tresorier de Bayeux dans une quittance qu'il donna le 2. mai 1344, sur son sceau est une bande chargée de trois especes de coquilles accompagnées de deux clefs, ces clefs peuvent être les marques de sa qualité de tresorier. Bibl. du roi, Cabinet de M.

de Gaignieres.

B

JEAN de Trie, seigneur de Moucy, senechal de Toulouse & d'Albigeois, eut de grands procés contre le comte de Dampmartin son frere au sujet de la terre de Moucy, qui lui avoit été adjugée pour 4800. livres, & de laquelle il avoit été mis en possession par le bailly de Senlis, le mardi aprés la S. André 1310. Il vendit à l'abbaie de S. Lucien de Beauvais un cens qu'il prenoit sur leur moulin d'Athon, ce que le roi Louis Hutin confirma au mois de juin 1315. il jouissoit à cause de sa semme d'une rente sur les moulins & les halles de la la ville de Roüen, provenant de la succession d'Oudart 'de Chambly, dont il eut main levée en 1323, il donna quittance à Gautier de Neuville (4) Damoiseau le 5. janvier 1322 & aux tresoriers de France en 1324 de 250. deniers d'or valant 234. liv. 7. sols 6. deniers tournois pour les frais qu'il avoit faits pour conduire de Toulouse au chastelet de Paris par ordre du roi Amanjeu d'Astarac fils du comte d'Astarac, accusé de plusieurs crimes (b) en donna une autre le 25. juin 1324. de 272. liv. 7. sols 3. den. tournois pour divers voyages & pour les depenses qu'il avoit faites aux châteaux de Torronfagues & de Montpezat, il y est qualissé senêchal de Toulouse & d'Alby il accorda des priviléges aux habitans de la nouvellé Bastide de Trie en riviere en la senechaussée de Toulouse l'an 1324. & le roi lui sit payer au mois de mars la même année une somme de 4180. liv. pour les provisions & munitions qu'il avoit faites l'année precedente à Toulouse. Il servit en la guerre de Gascogne lous Mathieu de Trie, marêchal de France son parent, avec six écuyers depuis le 22. juin jusques au 24 aoust 1326. & mourut en 1327. laissant ses enfans mineurs.

Femme, N... de Chambly.

1. Mathieu de Trie, seigneur de Moucy, plaidoit en 1327. & l'année suivante contre l'évêque de Beauvais, contre Jean comte de Dampmartin son cousin & contre sa veuve en 1350. & 1351. Il mourut peu avant 1360.

11. RENAUD de Trie, mort avant 1350.

III. JEAN de Trie, chanoine en l'église de Moucy, puis archidiacre de Châlons, eut differend avec la dame du Plessis sa sœur en 1356, pour le fief d'Atigny provenant de la succession de Philippes de Trie, tresorier de Beauvais seur oncle. Etant devenu seigneur de Moucy par là mort de ses freres, il transigea le 24. janvier 1360. avec Gilles de Soyecourt, teigneur de Moy, à qui le roi avoit fait don du rachat de la terre de Moucy, & auquel il demandoit celui de la terre de Moy. Deux ans après il fit donation de cette terre de Moucy le 13. juillet 1362. à Renaud de Trie, dit Patrouillart, Tome VI.

(b) De pluri-bus maleficiis.



(a) Bibliot du roi', cabinet de M. de Gaignieres. leigneur du Plessis son parent & au désaut d'hoirs à Mathieu de Trie, dit Lohier, chevalier seigneur de Seritontaine, s'en reservant neantmoins l'usufruit. Il quitta au roi une somme de 700. liv. qui lui étoit due de la rente qu'il prenoit sur les moulins & les halles de Rouen, en consideration de l'amortissement qu'il obtint au mois de juillet 1364, de cinquante liv. de rente en certains heritages, assis à Domremy & à Faveresses, & de sa maison appellée Maloez pour la tondation d'une chapelle en l'abbaye de S. Menge-les-Châlons & aussi de ce qu'il avoit acquis en la terre de Felins. Il est qualifié dans cette quittance sire de Moucy-le-Chastel, archidiacre d'Athenois en l'église de Ghâlons, elle est dattêe du 27. juillet 1364. & sur son scel est une bande chargée de trois petites puces & une merlette au canton en chef. (a) Il en donna une autre au vicomte de Rouen de 160. francs d'or, reçus par les mains de Huë de Roche, tresorier de Châtons pour la rente qu'il avoir sur les halles & moulins de Rouen, le 8. novembre de la même année, confirma le 29. décembre 1366. à l'église collegiale de Moucy, toutes les donations que les predecesseurs y avoient faites & étoit mort au mois de décembre 1368. lorsque ses executeurs testamentaires, donnerent à l'église de Châlons tout ce qu'il possedoit aux finages de S. Medard sur le mont S. B Louis, & cent cinquante florins d'or pour la fondation d'une chapelle qu'il y avoit ordonnée par son testament.

111. YOLAND de Trie, nommée dans les arrests de 1335. & 1338. avec ses freres pour la reprise des procés qu'ils avoient contre le comte de Damp-

martin.

IV. ELEONOR de Trie, étoit veuve de Robert de S. Clerc, seigneur du Plessis

en 1356.

4. Mahaud de Trie, dame de S. Aubin, sut mariée à Paris au mois de septembre 1298. à Henry de Vergy II. du nom, seigneur de Fonvens, d'Autrey & de Champlite, senêchal de Bourgogne, sils de Jean de Vergy I. du nom, seigneur de Fonvens. de Champlite, d'Autrey & de Mirebeau, senêchal de Bourgogne, & de Marguerite de Noyers, elle lui apporta 900. liv. de rente sur la terre de S. Aubin en Normandie qui furent depuis assides en 1304. sur les terres de Gouvieux & de Trie. Elle assista au mariage de Renaud de Trie, comte C de Dampmartin son neveu en 1319.

#### VIIL

ENAUD de Trie, comte de Dampmartin, sut sait chevalier le jour de la Pentecôte 1313, par le roi Philippes le Bel avec plusieurs princes & grands seigneurs du royaume, & cut de grands disterens avec Jean de Trie, seigneur de Moucy son frere, touchant la terre de Moucy, qui durerent encore long-tems aprés sa mort arrivée en 1319.

Femme, PHILIPPES de Beaumont, dame du fief de Therouenne en partie, & de Coye, fille de Pierre de Beaumont, comte de Chambellan dans la Pouille, & de Phi-

lippes sa femme, elle eut la garde de ses ensans.

1. Renaud de Trie, comte de Dampmartin, plaidoit aux mois de décembre & de janvier 1320, tant pour lui que pour son frere & sa sœur, contre Jean de Trie, seigneur de Moucy, & contre Raoul de Chantilly clerc le 30, décembre 1322, approuva la même année la donation que Guillaume de Flavacourt avoit faite aux chapelains de sa chapelle de Flavacourt, de certaine quantité de bois, & étoit mort sans ensans en 1327.

Femme, Polib ou Hipolite de Poitiers, fille d'Agmar de Poitiers IV. du nom, comte de Valentinois & de Diois, & de Sybille de Baux fut mariée par traité fait en presence du roi Philippes le Long, au bois de Vincennes le 16. juillet

1319. Voyez tome II. de cette histoire page 192.

2. IEAN de Trie II. du nom, comte de Dampmartin, qui suit.

3. ELBONORE de Trie, nommée avec ses freres dans la poursuite du procès contre les entans du seigneur de Moucy en 1320. & 1327. IX.

TEAN de Trie II. du nom, comte de Dampmartin succeda à son frere au comté de Dampmartin en 1327. & au procés intenté par son pere & son frere contre le seigneur de Moucy & ses heritiers. Le roi lui sit don du travers de Gouvieux en 1332. en récompense de l'hommage du fief de Therouenne à Paris, & de celui de Coyè à Lusarches; il mourut avant 1338. & sut enterré en l'église collegialle de S. Martin.

Femme, JEANNE de Sancerre, fille de Jean II. du nom, comte de Sancerre & de Louise de Beaumez sa premiere semme; Louis comte de Sancerre son frere lui donna pour satisfaire au traité de son mariage trois cens livres de rente à prendre fur celle qu'il avoit au trélor, ce qui fut confirmé par le roi au mois de janvier 1330. Elle se remaria à Jean de Chastillon, seigneur, de Chastillon & de Gandelus grand queux & grand maître de France, second fils de Gaucher IV. du nom, seigneur de Chastillon comte de Porcean, connestable de France & d'Isabelle de Dreux sa premiere femme, elle avoit la garde de ses enfans du premier lit & plaidoit conjointement avec son second mari contre les heritiers du seigneur de Moucy en 1346. & 1350. Voyez tome II. de cette histoire p. 851. & cy-devant p. 115.

1. CHARLES de Trie, comte de Dampmartin, qui suit.

2. JAQUELINE de Dampmartin étoit mariée des 1350. avec Jean de Chastillon, comte de Porcean, veuf de Jeanne d'Aspremont dame de Chaumont, & fils de Gaucher de Chastillon IV. du nom, comte de Porcean, & de Jeanne de Constans, dame de Precy & de Verneuil-sur-Marne. Ils plaiderent aussi contre les heritiers du seigneur de Moucy. Elle est qualissée comtesse de Porcien dans une quittance de 120. francs d'or que le roi lui avoit ordonnez, pour s'ordonner & monter pour aller plus honorablement en la compagnie de madame Jeanne de France ès parties d'Arragon. Elle est dattée du 4. juillet 1371. le Scel est parti au 1. de Chastillon au 2. de Dampmartin. Elle étoit morte en 1388. (a) Voyez cy-devant page 111.

(a) Bibl. du roi , cabinet de M. de Gaignieres.

X.

HARLES de Trie, comte de Dampmartin, demeura jeune avec sa sœur sous , la tutelle de sa mere, & sut émancipé en 1338. Il se trouva avec trois chevaliers & 18. écuyers de sa compagnie en l'Ost de Breteuil en Normandie le 26. juin 1356. & la même année à la bataille de Poitiers, en laquelle il demeura prisonnier du comte de Salisbury, & fut conduit en Angleterre; pour en sortir il C transporta au connêtable de Fiehnes le 13. novembre 1360, ses terres de Capy & de la Baleque prés Arras, en échange de celle de Marrot, seise au comté de Salisbury en Angleterre, que le connêtable avoit cedée au comte de Salisbury en diminution de la rançon. Il y étoit retourné en 1364, le roi lui fit delivrer une somme d'argent pour y soutenir son état, & à son retour il le commit le 25. juin de la même année pour assembler les nobles du diocése de Paris, & les mener en sa compagnie en la guerre de Bretagne sous Bertrand du Guesclin, & le retint encore en 1367, pour le servir en ses guerres avec 50, hommes d'armes, 6. chevaliers & 9. écuyers à 50. livres par mois outre les gages ordinaires. Il eut l'honneur de tenir sur les fonts de batême le roi Charles VI. avec le marêchal de Montmorency au mois de decembre 1368, donna quittance le 6, mai 1376, de 1331. frances & un quart de frances d'or que le roi lui avoit donnés à prendre sur les aydes du diocése de Noyon par lettres dattées de Vernon le 25. mars 1370. Le roi sui accorda au mois de fevrier 1373. & à ses officiers la connoissance des nobles de ses terres, & l'année suivante il transigea en la présence de ce prince au bois de Vincennes avec le connêtable de Fiennes au sujet des terres qu'il lui avoit transportées, qui étoient D de plus grand revenu que celles qu'il avoit cedées en Angleterre, & en retira la terre de Capy, l'étang de Gouvieux, & la rente de 2000. livres que ce connêtable prenoit à vie sur le trésor. Il donna quittance le 10. octobre 1388, à Jean le Flament tresorier des guerres de 537. liv. 10. sols tournois en prêt sur les gages de lui chevalier banneret, de 8. autres chevaliers bacheliers, & de 51. écuyers & un archer servans sous le roi en Allemagne, il en avoit fait montre à Fussenye le 21. septembre précedent. Il rendit aveu au roi Charles VI. en 1394. de sa seigneurie de Trie, mouvante du comté de Chaumont en Vexin.

Femme, JEANNE d'Amboise, dame de Nesle & de Montdoubleau, fille aînée d'Ingelger seigneur d'Amboise, & de Marie de Flandres, dame de Nesse & de Mont-

doubleau, vivoit en 1374.

BLANCHB de Trie, comtesse de Dampmartin, dame de Nesle, mariée à Charles seigneur de la Riviere, qui retira avec elle la terre de Montdoubleau que sa mete avoit vendué. Etant morte sans ensans, le comté de Dampmartin échût aux descendans de Jacqueline de Trie sa tante, Jean de Fayel vicomte de Breteuil, la posseda peu de temps, & étant mort sans ensans, Marie de Fayel sa sœur & son heritiere mariée à Renaut de Nanteuil seigneur d'Acy, qui suivoit le parti du roi Charles VII. n'en pût jouir, le roi d'Angleterre l'ayant donnée à Antoine de Vergy, seigneur de Frolois & de Champlite, gouverneur de Champagne & de Brie; mais Marguerite de Nanteuil sa sille unique y rentra & dans les terres de la maison de Châtillon, qu'elle porta en mariage à Antoine de Chabannes, grand pannetier de France, d'où il vint en la maison d'Anjou-Mezieres, puis en celle des seigneurs de Boulainvilliers, l'un desquels vendit ce comté au connêtable de Montmorency, & ensuite il passa en la maison de Bourbon-Condé, qui le possede encore à présent.

#### 

6. III.

#### SEIGNEURS

#### DE SERIFONTAINE

#### yıı.

HIBAULT de Trie, troisième sils de MATHIEU seigneur de Trie, comte de Dampmartin, & de MARSELIE de Montmorency, mentionnez ci-devant page 664. plaidoit en 1267. contre le curateur de Guillaume, seigneur de Serisontaine son beau-pete pour raison de l'administration qu'il avoit prise des biens de ce seigneur devenu sou & surieux.

Femme, JEANNE de Bourris, dame de Serifontaine & de Villarceaux, fille de Guillaume de Bourris seigneur de Serifontaine & de Villarceaux.

#### VIII.

ENAUD de Trie, dit Lohier, seigneur de Serisontaine, &c. obtint au mois de septembre 1326. amortissement d'une rente pour la sondation de la chapelle de son château de Serisontaine. Il servit le roi en la guerre de Flandres sous le comte de Dampmartin son parent en 1328. & plaidoit contre Jean de l'Isse, seigneur de Bourris les 20. juillet 1328. & 23. juin 1329. Le roi lui sit don de trois D cent livres en consideration de ses services le 8. novembre de la même année.

Femme, MARGUERITE de la Rouë, veuve de Guillaume de Marcilly, pour le douaire de laquelle Renaut de Trie plaidoit contre le seigneur de Garencieres le 20. juin 1329, sut mere entr'autres enfans de

#### IX.

ATHIEU de Trie, dit Lohier, seigneur de Serisontaine, &c. est qualifié chevalier dans une quittance qu'il donna à Pontorson le 11. avril 1355.

il y sit montre avec un autre chevalier & 9. écuyers de sa compagnie le 1. sevrier suivant (a) se trouva avec un chevalier & six écuyers de sa compagnie en l'Ost de Breteuil en Normandie le 7. août 1356. & servoit en la compagnie du comte de Dampmartin

Digitized by Google

Dampmartin sous le connêtable du Guesclin en 1464. dans la guerre de Bretagnes Il transigea le dernier juillet 1370. avec Renaud de Trie son coussin, auquel Jean A de Trie archidiacre de Châlons, seigneur de Moucy-le-Châtel avoit donné cette terre, à condition que s'il venoit à mourir sans enfans, ou ses enfans sans hoirs, elle retourneroit à Mathieu de Trie, dit Lohier par son testament & derniere disposition, qu'ils confirmerent & approuverent, promettant reciproquement de l'observer & l'accomplir. Il assista l'année suivante au mariage de Renaut de Trie seigneur de Moucy avec Jeanne de Fosseux, & plaidoit en 1381. contre l'évêque de Beauvais & Hector de Chartres.

I. Femme, JEANNE de Blaru, fille de N. . . . seigneur de Blaru, & d'A-

meline des Crosnes.

C

D.

I. RENAUD de Trie, seigneur de Serisonraine, chevalier, amiral de France, chambellan du roi, maître des arbalêtriers, capitaine & garde des châteaux de S. Malo, & de Rouen, sur attaqué de plusieurs maux incurables, & mourut sans enfans en 1406, aprés avoir fait son testament à Chaumont en Vexin le 12. avril de la même année par lequel il élut sa sepulture en l'église de Gomersontaine. Voyez son article à la suite de cette histoire, chapitre des AMIRAUX DE FRANCE.

Femme, JEANNE de Bellengues, se remaria depuis à Jean Malet V. du nom, fire de Graville, grand fauconnier, pannetier & maître des arbalêtriers de France, fils de Guy Malet, sire de Graville.

2. JEAN de Trie, seigneur de Latainville, chambellan du rol, donna quittance sur ses gages, ceux d'un chevalier bacheller, & de trois écuiers de sa chambre, lesquels avoient déservi pour la garde du pais de Limousin, de Perigort, de Saintonge & d'Angoumois, sous le gouvernement de Louis de Sancerre marêchal de France, elle est scellée d'un petit Sceau à une bande chargée de trois annelets & accompagnée d'une molette en chef. Le toi lui accorda par lettres du 2. juillet 1389, une somme de quinze cens livres, en consideration des bons services qu'il en avoit reçûs dans les guerres, & pour sui aider à païer un château qu'il avoit acheté; il donna une autre quittance de 666. liv. 13. s. 4. d. sur 3000. livres à lui accordés par le roi en considération de ses bons services, pour lui aider à fortifier son chastel de Boissy, le dernier juillet 1394. même Sceau, fupports deux Leopards, cimier une tête de vieillard. (4) Il se trouva à l'entrevue qui se sit à Ardres entre les rois de France & d'Angleterre en 1396. & eut Clairambault. la garde du quartier & des tentes, il eut par le parrage que son frere lui fit le 2. sévrier 1399, la terre que possedoit son pere à Pontoise, & le droit sur celle d'Almenesches au comté d'Alençon, & dans son testament du 27 mars 1400, avant Pâquesil prend la qualité de marêchal & de chambellan du duc d'Orleans, & élit sa sépulture en l'église de S. Caterine du Val à Paris, auprès de sa semme.

Femme, CATERINE de la Tremoille, (selon l'édition de 1712.) on ne la trou-

ve point dans la Genéalogie de la Tremoille.

Louis de Trie demeura jeune sous la turelle de Renaud de Trie son oncle, en 1402. & sous celle de Marguerite de Trie sa tante en 1406. il prenoit la qualité de chevalier & chambellan du roi en 1419, dans un don que ce prince lui fit de 600. livres. Ses terres furent confisquées par le roi d'Angleterre & données en 1423, à Richard de Wideville grand senéchal de Normana

3. MARGUERITE de Trie, dame d'Almenesches au comté d'Alençon, épousa 19. Hue seigneur du Boulay-Thierry, chevalier chambellan du roi, capitaine & garde des chatel & ville de Nogent-le-roi, lequel mourut le 3. octobre 1395. suivant une quittance de Marguerite de Trie pour les gages de capitaine & garde dûs à son mari, pour les trois derniers mois qu'il servit, elle est dattée du 28. janvier 1395, le Scel parti au 1 un Lion au 2 une bande chargée de . . Elle se remaria en 1396. à Hervé le Coich, chevalier seigneur de la Grange, chambellan du roi, avec lequel elle obtint au mois d'aoust 1399. l'amortissement d'une rente pour la fondation d'une chapelle, elle prenoit la qualité de vicomtesse de Nogent, dame de Serifontaine & du Boulay, dans un procès qu'elle avoit au chastelet, comme aiant le bail & gouvernement de Louis de Trie son neveu en 1406. & plaidoit pour être renvoyée aux requestes; elle étoit encore veuve

II. Femme, JEANNE de la Rocheguyon, fille de Guy IV. du nom, seigneur de Teme VI.



la Rocheguyon & de Jeanne Bertrand, vicomtesse de Roncheville. T. JACQUES de Trie, seigneur de Serisontaine, qui suit.

2. MARIB de Trie fut mariée à Jean de S. Clerc, dit Bruneau, seigneur du Plessis en 1396. ils vivoient ensemble en 1400.

3. JEANNE de Trie époula 1º. Jean de Neelle, seigneur de S. Venant & du Sauchoy, fils de Robert de Neelle, seigneur de S. Venant & du Sauchoy, & de Ide de Dormans, mort au voyage de Hongrie en 1396. L'édition de 1712, porte qu'elle avoit époule 20. en 1401. Colart d'Estouteville, contre lequel plaidoit Robinet de Bologne, dit le Tyran, au nom de sa semme en 1402.

On trouve Robert de Trie qualifié lieutenant de noble & puissant seigneur M. Regnaut de Trie, amiral de France & capitaine du chatel de Rouen, quant à la garde dudit chastel, dans un certificat qu'il donna à Colin Langlois, die Billard, artilleur du roi le jeudi 22. mars 1402. Bibliot. du roi cabinet de M. de Gaignieres.

"ACQUES de Trie, seigneur de Roulleboise, transigea le 16. octobre 1399. avec l'amiral son frere, tant pour lui que pour ses sœurs, au sujet de la succession B de son pere, dont il sut exécuteur testamentaire en 1406. Deux ans aprés il acquit de la belle sœur, veuve de l'amiral, les droits qu'el e avoit sur la terre de Mareuil, & acheta en 1410. celle de Villarceaux du sire de la Ferté-Fresnel. Le roi d'Angleterre lui fit rendre le 2. decembre 1431. la terre de Roulleboise aprés la mort de Philippes Granche, chevalier, auquel elle avoit été donnée en 1419. ayant exposé qu'il avoit onze enfans, dont il avoit six filles à marier. Il mourutle 5. octobre 1432. l'un des plus riches seigneurs de son tems. Il possedoit dans le Vexin les seigneuries de Serisontaine, la sorêt de Telles, Vaumain, Vaulron, Vaulancourt, Lincourt, la Trouée, Latainville, la Ville-Tertre, le petit sief de Trie-Magny, Buhy, Monstreuil, Copierre, Ommerville, Villarceaux, Limoy, Roulleboile, Monceaux, & partie de Maricourt. Dans le Beauvoiss, la seigneurie de Moucy-le-Chastel. En l'Isse de France, celle de Boisy. En la prévôté de Paris, Marcuil, Villiers & Villebon pres Montl'hery. Au bailliage d'Amiens, le Quesnoy & Mareille. En celui de Mante, le Quesnoy sur Blaru, & partie de Jeutosse; au pais Chartrain; le viconne de Nogent-le-Roy, les leigneuries du Boulay-Thierry, Ruechandon, Vaubrun, Mesnil-Ponceaux & Beuminis Ious Dourdan; au Baillage de Touraine, les terres de Fontenailles, Boisemont, Coudray, Tigerville & Arqueucy. En celui de Gilors, la terre de Fresnel; en celui de Caux, les terres de Sarmont, Hodenc en Bray, & Mesengneville; en celui de Rouen, Yville-sur-Seine, le Vaudreüil près du Pont de Larche, & Hanel du Bosc; & au baillage d'Alençon, Almenes-C ches.

Femme, CATERINE de Fleurigny, fille de Philippes leigneur de Fleurigny, & de Marquerise le Drouais, sut mariée de l'avis de Renaud de Trie amiral de France le 20. tevrier 1403. & sit Ion restament le 25. may 1433.

1. JEAN de Trie, seigneur de Serisontaine, de Moucy, &c. mourut en 1441. sans

2. PHILIPPES de Trie, seigneur de Roulleboile, étoit mineur lors de la mort de son pere, & sut mis sous la tutelle du seigneur de la Grange son beau-strere, par sentence du châtelet du 17. fevrier 1439. Le roi lui fit don en 1441, de tous les droits de reliet qu'il pouvoit devoir de ses terres; l'année suivante il fut sous la tutelle du seigneur de Luzarches son beau-frere, après la mort du leigneur de la Grange; sit hommage des terres d'Yville, de la Hutumiere & de Brucourt le 25. avril 1458, eut differend en 1464, pour la succession de la dame du Boulay-Thierry sa tante, & par arrêt du 4. août 1465. en obtint le château d'Esclimont, transigea en 1469, pour le relief de Parissfortaine, & en 1472, avec l'abbaye de Froimont au sujet de cer aines rentes qu'ils sui demandoient, en 1476, avec l'évêque de Beauvais au sujet du marché de Moy, & en 1478, avec Arthus de Vaudray seigneur de Moy. Il fit hommage au roi en 1483, des terres qu'il tenoit de Chaumont, & l'année suivante de celle de Moucy, & mourut le 23. août 1487. sans laisser d'enfans. Il sur enterré en l'églite de Moucy.

Femme, Jeanne de Havart, fille de Jean de Havart, maître d'hôtel du roi

Charles VII. & bailly de Caux, & de Marguerite de Prulay, testa le 11. no-

vembre 1490. & fut enterrée en l'églile de Moucy.

3. CATERINE de Trie, fut mariée à Gerard Raoulin, seigneur de la Grange, lequel eut la tutelle de son beau-frere, & étoit mort en 14+2. Elle eut en portage les terres de Mareuil, de Vaumain, de Vaultou, de Lincourt, de Boutencourt, de Tigerville & d'Arquency.

4. JEANNE de Trie, dame du Coudray & de Villarceaux, épousa Mursin de Pillavoine, seigneur de seufosse, dont la posterité sera rapportée ci-aprés

5. MARGUERITE de Trie, dame d'Almeneiches, temme de Pierre eigneur de Nouvers, obtint étant veuve délay d'un an pour faire foy & hoinmage au roi de fon fiet d'Almenesches, par leitres de Henry roi d'Angleterre, qui prenoit

aussi le titre de roi de France, données à Rouen le 29, novembre 1448. 6. Mahiette de Trie, épousa Jean le Clerc baron de la Forest le roy, seigneur de la Morre, de Luzarches, de Magny & de Perigny, fils de Jean le Clerc seigneur de la Motte & de Luzarches, chancelier de France, & d'Agnès le Muet. Elle eut pour partage les terres de Magny, le Vaudereuil, Villers, Villebon, & Beuminis sous Dourdan. Voyez cy devant, p. 388.

7. JEANNE de Trie, la jeune dame de Buhy, d'Achicourt, de Copiere & de Montreuil, sut mariée en 1149. à Charles de Mornay, seigneur de Villiers, fils de Bouchart de Mornay, seigneur de S. Germain-sur-Indre, & de Jemne des Effarts. Il se remariasa Bonnedela Vicíville, dite la Brune dame de Vaux, file de Jean de la Viesville, seigneur de Vaux. Voyex ci devant p. 281.

8. Robine de Trie, alliée à Thibault de Maricourt, eut pour sa part les terres d'Autry, de Moucy, de Serifontaille, de la Forest de Telles, de Latainville &

de la Maille de Trie, elle étoit veuve en 1492.

9. MARIB de Trie, femme de Vincent seigneur de la Roche-sous-Vitry en Masconnois.

SIV.

### SEIGNEURS DE FONTENAY

ENAUD de Trie, seigneur de Fontenay, troisséme sils de JEAN II. du nom, seigneur de Trie & de Moucy, & d'ALIX de Dampmartin, mentionnés ci devant p. 663. est nommé avec ses freres dans la ratification faite au mois de mai 1219. à l'abbaie du Parc-aux-dames, de la donation que Guillaume le jeune lei-D gneur de Caenton y avoit faite.

1. MATHIEU de Trie I. du nom, seigneur de Fontenay, qui suit.

2. RENAUD de Trie, seigneur de Vaumain, mentionné ci après. S. V. 3. PHILIPPES de Trie, est compris avec son pere au rôle des des seigneurs qui furent mandés pour le trouver à Afras le 5, aoust 1303. & suivre le roi en la guerre de Flandres, & plaidoit la même année contre la dame de Paloiseau.

4. JEAN de Trie, successivement bailli d'Auvergne, de Bourges & de Caux és années 1294. 1297. & 1303. fut pere de

1. MATTHIEU de Trie.

11. PHILIPPES de Trie tresorier de l'église de Bayeux en 1341. & 1345. étoit mort en 1356, suivant un arrest du parlement.

111. Guillaume de Trie, archidiacre de Bayeux, assista aux eschiquiers tenus à Rouen en 1344. & 1345.

#### VII.

'ATHIEU de Trie I. du nom, seigneur de Fontenay, de Plainville, de A Vaumain & de Benne, grand pannerier, puis grand chambellan de France, dont il sera parlé plus amplement aux chapitres DES GRANDS CHAMBELLANS & DES GRANDS PANNETIERS DE FRANCE.

Femme, MARIE Mouret est nommée avec son mari dans les ventes qu'il sit aux chapitres de Beauvais & de Rouen.

1. MATHIEU de Trie II. du nom, seigneur de Fontenay, qui suit.

2. ELEONOR de Trie, époula Jean seigneur d'Ormoy prés Corbeil & de Villiers, qui vendit avec elle en 1300 à Hue seigneur de Bouville la disme de Fresqueville. Elle se trouva à Boulogne aux nôces d'Edouard roi d'Angleterre, & y ayant surpassé par sa bonne grace & sa beauté toutes les dames de la cour, son mari la sit empoisonner à son retour, elle mourut le 22 sevrier 1307. & fut enterrée dans la nef de Nôtre-Dame de Port-Royal des Champs. (a) Il fut arrêté prisonnier, & à la priere de ses parens & amis condamné au bannissement perpetuel, par arrest du mois d'aoust 1310. Voyez ce qu'en a dit Jean Chanoine de S. Victor, auteur de la vie du pape Clement V. Baluze, B vies des papes d'Avignon. p. 14.

(a) Necrol. de cette abbaïe p. 94.

#### VIII.

ATHIEU de Trie II. du nom, seigneur de Fontenay & de Plainville, obtint en 1315. confirmation des fondations que son pere avoit faites de plusieurs chapelles.

Femme, N.

1. MATHIEU de Trie III. du nom, seigneur de Fontenay, qui suit.

2. RENAUD de Trie, seigneur de Roë, servit le roi en l'Ost de Breteuil avec

6. écuyers depuis le 24. juillet 1355, jusqu'au 26. juin suivant. Isabelle de Trie, épousa 10. Guillaume de Meullent, seigneur de Milly, fils de Valleran de Meullent seigneur de la Queuë, & de Jeanne de Bouville dame de Milly en Gatinois. Voyez tome II. de cette histoire, page 410. 20. Jean de Hangest. Elle eut different avec Jean de Meullent évêque de Meaux en 1343. C & 1344. pour les droits en la luccellion de son premier mari.

#### ÎX.

ATHIEU de Trie III. du nom, seigneur de Fontenay & de Radeval, étoit necore bien jeune lorsque le roi lui donna & à la dame de Fontenay sa mere le 9. janvier 1326. une somme à prendre sur la garde sousage des enfans de Robert de Freauville, & sur une amende encourne par ce seigneur. Il eut charge avec l'évêque de Laon & Charles de Montmorency en 1354. d'assembler les prélats, les barons & les bonnes villes du bailliage de Senlis, au sujet du subside imposé pour le fait de la guerre, & le 19. septembre de la même aunée, il sur envoyé avec le D seigneur de Garancieres au pais de Llege pour les assaires du roi. Il est qualissé Mahien de Trie sire de Fontenaj, chévalier banneret, dans une montre qu'il sit à Rouen le 17. juillet 1355, avec 3. chevaliers bacheliers, dont l'un étoit Henry de Trie & 16. écuyers de la compagnie, & donna quittance le 24. du même mois de 390. (4) Bibliot. du livres. (4) Il le trouva en l'Ost de Breteuil avec 6. chevaliers & 34. écuyers le 5. oi, cabinet de M. filliset 1356. & en 1358. à Compiegne avec le Regent, qui lui sit payer le 11. may de la même année une somme pour les dépenses qu'il y avoit faites.

Pennie, JEANNE de Vieuxpont, avec laquelle Mathieu de Trie constitua à Jean de l'Isse l'asné, une rente sur ses moulins d'Andely & sur les terres de Fontenay & de Radeval, ce qu'il fit confirmer par le roi au mois d'août 1355.

1. JEAN de Trie, seigneur de Fontenay.

Femine, JEANNE de la Chapelle, étoit veuve en 1341.

2. REGNAULT de Trie, seigneur de Fontenay, plaidoit contre Jean du Fay en

1378. & contre la vidamesse d'Amiens dame de Piquigny, & Beaugeois d'Ailly ion fils en 1390.

REGNAULT de Trie, chevalier, seigneur de Fontenay, de Radeval & de Senancourt, conseiller & chambellan du roi, prenoit 50. liv. de rente sur les moulins d'Andilly, il étoit mort au mois de janvier ou fevrier 1413. laissant Mashien de Trie chanoine de Paris, seigneur de Fontenay, &c. son fils aîné & heritier principal, âgé d'environ 36, ans lors de la mort de son pere, & Guillaume de Trie, chevalier, qui disputa à Mathien de Trie son frere, l'heritage de leur pere. Leur mere étoit Marie de Hangest, laquelle dans le procés se joignit à Gaillaume son fils; elle mourut vers le commencement de 1415. Guillaume présenta requête à la chambre des comptes de Paris qui commit le 25, mai le bailly de Gisors pour informer des faits allegués. Guillaume laissa un fils nommé Louis, lequel dans cette information est nommé son heritier par benefice d'inventaire, il avoit été fait prisonnier des Anglois, & Mathieu son oncle paya sa rançon. La femme de Guillaume étoit de la maison de Graville, son pere en le mariant l'institua son heri-tier, mais seulement après la mort de Mathieu, qui devoit jouir de tous ses biens B tant qu'il vivroit. Louis étoit sous âge lors de la mort de son pere. Biblioteque de roi recueil de M. de Gaignieres.

#### 

#### SEIGNEURS

#### AUMAIN.

#### VII.

ENAUD de Trie, seigneur de Vaumain, second fils de RENAUD de Trie seigneur de Fontenay, mentionné ci-devant, page 675, fut tué à la bataille de Courtray en 1302.

Femme, JEANNE de Hodene.

1. MATHIEU de Trie, sire de Vaumain, marêchal de France, qui suit.

2. Guillaume de Trie, évêque de Bayeux, puis archevêque & duc de Reims? pair de France, sut envoyé étant évêque de Bayeux avec Engueran de Marigny le 14. fevrier 1310. pour traiter l'alliance entre le roi de France & celui des Romains. Philippes de Marigny étant pourvû de l'archevêché de Sens, le roi supplia le Pape de conferer celui de Cambray que quittoit Philippes de Marigny à Guillaume de Trie, & lui écrivit une lettre à ce sujet qui contient son éloge. Il institua son heritier Mathien de Trie son frere aîné. Voyez son ar-

ticle tome II. de cette histoire, page 10.

3. JEANNE de Trie, semme de Raoul de Harcourt III. du nom, seigneur d'Aurilly, d'Auvers & des Planches, fils de Raoul de Harcourt II. du nom, seigneur d'Aurilly, d'Auvers & des Planches, & d'Alix de Chartres. Voyez tome V. de

cette histoire page 158. 4. Agne's de Trie, dame de S. Paer, plaidoit avec sa sœur, contre sde de

Roiny veuve de son fiere en 1344.

5. MARQUERITE de Trie, dame de Longroy, sut mariée à N. seigneur de Longroy qu'elle groy, le roi Charles le Bel lui remit le dernier mai 1325, une somme qu'elle devoit pour la garde sous-age de Jacques son fils teigneur de Longroy; il lui quitta aussi au mois de juin 1326, en consideration des sérvices qu'elle avoit rendus à la reine, le tiers & Danger de ses bois d'Auteverne & de Danemois,

qui étoient de son propre hettrage, & lui donna l'année suivante au mois de juillet une somme de mille livres. Elle plaidoit avec sa sœur contre lde de Rosny en 1344.

PHILIPPES de Varennes, abbesse de Nôtre-Dame de Port-royal des Champs, morte le 6. decembre 1325, est nommée dans le necrologe de Port-royal p. 455, tante ou même sœur d'Agnés de Trie, qui su abbesse après elle, & dans son épitaphe, elle est dite sœur de Monssen Mahi de Trie, marethaux de France. On ne trouve pas cependant que la terre de Varennes ait été dans la maison de Trie. Elle pouvoit être sœur de la temme de Matthieu de Trie, mais en ce cas elle auroit du se nommer d'Araines, ou la semme de ce marêchal devoit s'appeller de Varennes.

On trouve aussi Agne's de Trie, abbesse de Nôtre-Dame de Port-royal des Champs, morte le 15. avril vers l'an 1348, elle avoit sait retablir les lieux reguiliers & les autres édifices de ce monastere, & lui avoit acquis pour plus de mil livres de nouveaux biens. Voyez le necrologe de Port-royal p. 155.

#### VIII.

ATHIEU de Trie, seigneur de Vaumain, d'Araines &c. marêchal de France mourut sans ensans, comblé de gloire & d honneurs le 26. novembre 1344. Voyez son éloge dans la suite de ce chapitre DES MARESCHAUX DE FRANCE.

I. Femme, JEANNE dame d'Araines, veuve de Raoul de Soissons, vicemte (a) Tome II de d'Ostel, (a) vendit avec son second mari au duc de Bourbon le 17. mar 1320 une maison qu'elle avoit à Paris, & acquit de Jean de Soissons prevost & chanoine de Reims, les terres de Cohan & de Colonges qui avoient appartenu à son premier mari, ensemble tout ce qu'elle tenoit en douaire, ce qu'il sit confirmer par le roi au mois de mai 1323. Elle su aussi commise au mois de septembre 1324, pour distribuer une certaine somme au lieu des robes de la désunte reine Marie de Luxembourg.

II. Femme, IDE de Mauvoisin de Rosny, veuve de Jean III. du nom comte de Dreux,

(b) Tome I. de (b) seigneur de Montpensier, & sille de Guy de Mauvoisin IV. du nom, seicette hist. p. 429 gneur de Rosny, & de Laure de Ponthieu, sut mariée le 2. septembre 1332. C

Matthieu de Trie lui assigna en douaire le 17. mars 1334, les terres de Vaumain,

Liencourt, Ronquerolles & Barneuil avec celle de Cany & de Caniel, s'il en
avoit ensans, outre six cens livres de rente sur la terre de Beine. Il sui donna estcore au mois de juin 1335, la terre d'Araines qui lui étoit demeurée par la transaction qu'il avoit saite avec Robert Sorel; il obtint du roi en 1338, qu'elle pur
jouir des 2000, liv. de rente qu'il prenoit sur les terres de Cany & de Caniel; si elle le
survivoit, ce qui sui sut consirmé le 17, mars 1339. Ils octroyerent ensemble en 1340, la
charte de la loi & commune de la ville d'Aust où son pere étoit enterré. Elle survêcut
long-tems son mari, & le roi Jean sui consirma la jouissance des terres de Cany & de
Caniel au mois d'aoust 1352, & elle mourut en 1375.

Il paroît par un acte passé à Gisors le samedi 3. octobre 1450, que la seigneurie de Chambors au Vexin François a été anciennement posseuse par noble ét puisseme homme messire Hugues de Trie chevalier, puis par Henry de Trie l'un de ses descendans lequel n'eut de Jeanne de Levemont la semme, qu'une sille nommée Guillemette de Trie mariée l'an 1450, à Guillaume le Sueur, écuyer à qui elle porta la seigneurie de Chambors. Cette terre a passée depuis dans la maison de la Boissiere, dont les armes sont de sable au sautoir d'or, par le mariage de Jacqueline le Sueur, petite sille de Guillemette de Trie, avec Guillaume de la Boissiere, écuyer seigneur de Kergournesec & de la Grange en Bretagne, qu'elle épousa par contrat du lundi 28, décembre 1528, de cette alliance descendent au sixième degré Guillaume de la Boissiere, seigneur de Chambors, capitaine au regiment colonel general de cavalerie, vivant en 1730, & Joseph-Jean-Baptiste de la Boissiere son frere, écuyer du roi, marié avec dispense le 15 juin 1717, à Anne-Angelique de la Fontaine Solart sa cousine germaine morte le 1. janvier 1729, laissant Twes-Jean-Baptiste de la Boissiere né le 4, janvier 1726.

Guillaume de Trie, clerc du roi, donna quittance le mardi aprés la S. Luc 1344, au bailly de Rouen de 60. livres tournois pour l'expedition & délivrance des causes de l'échiquier de la S. Michel précedent, à laquelle il étoit commis par le duc de Normandie. Biblioteque du roi, sabinet de M. de Gaignieres.

Aubert de Trie, conseiller du roi, bailly de Caux, & commis par le roi avec d'autres de ses conseillers pour ouir & déterminer comme en lieu d'échiquier de Normandie à Rouen les causes de plusieurs personnes, y donna quittance le 18. juin 1380. de 138 liv. sur ses gages, à 3. strancs d'or par jour, son sceau représente un chevron accompagné de 3. besans, ou roses, ou peut être annelets, deux lions pour supports avec un petit oiseau (ce semble) dans le vol, au tour est écrit Aubert de Trie, Ibid.

GIRART de Trie, l'un des 24 écuyers de la compagnie de Lancelot Rogre, écuyer, qui fit montre à Exodun le 24. juillet 1426.

#### THE THE PROPERTY OF SEVEN SEVE

# BRANCHE DE PILLAVOINE

5. I.

C

June lame de cuivre trouvée dans la chapelle sousterraine de l'église de S. Martin du Coudray, on lit cette inscription, Anno M. CCCC. LX. restituit hoe altare Martinus distus panis avenarum dominus de Jeusosse de le l'estimate paris de avi de Trie disti Lohier. Ce qui donne lieu de croire que Martin, dit Pillavoine, pouvoit être de la maison de Trie. On trouve quelques-uns de ses descendans nommés indisferemment de Trie & de Pillavoine, lesquels portoient pour armes d'or à la bande d'azur: mais comme le surnom de Pillavoine est plus frequent dans les titres de cette branche, dont on n'a point trouvé la jonction avec les seigneurs de Trie, nous la rapporterons sous le nom de Pillavoine, & nous commencerons suivant leur production par

I.

ARTIN die Pillavoine, écuyer, seigneur de Jeusosse, qualisée sils & petit fils de N. de Trie, die Lohier, dans l'inscription mentionnée ci-dessus. Femme, JEANNE de Trie, dame du Coudray & de Villarceaux, sille de Jacques de Trie, seigneur de Roulleboise, & de Caterine de Fleurigny, mentionnée cy-devant, page 675. Etant veuve, elle sit donation le 29. août 1487. à Guillaume & Jean de Pillavoine, écuyers, ses sils, d'une rente de 120. liv.

1. GUILLAUME die Pillavoine, seigneur de Villarceaux, qui suit.

2. JEAN dit Pillavoine, mentionné dans la donation de sa mere du 29. août 1487.

3. ROBINE-THOMASSE dite Pillavoine, femme de Guillaume de Goullay, lequel partagea avec Guillaume dit Pillavoine son beau-frere, les biens de Martin dit Pillavoine, le 1. octobre 1487. Elle plaidoit en 1491. contre Jean de Valliquer-ville & Anne de la Roche sa femme, suivant leur procuration du 16. septembre de la même année, où elle est nommée indisferemment damoifelle Robine de Trie, sœur de Guillaume de Pillavoine, & damoiselle de Pillavoine.

UILLAUME die Pillavoine, écuyer, seigneur de Villarceaux, du Boulay-Thierry, d'Omerville, de Jeusosse, du Coudray, de Chaussy, de Merés, d'Heneville, de la Route, vicomte hereditaire de Nogent-le-Roy, partagea le 6 novembre 1489, avec Guillaume de Goullay son beau-trere, les biens qui leur étoient échûs par la mort de Jeanne de Trie. Il testa le 19 janvier 1503. & mourut en 1508.

Femme, MARIE Hamelin.

ville, &c. sit un accord le 12. mars 1542. & étoit mort l'an 1544. Il avoit fait rebâtir l'église du prieuré de Villarceaux, sur le vitrage de laquelle il est représenté armé, le visage découvert, à genoux sur un oratoire, tenant d'une main une église qu'il offre à Dieu, derrière lui sont une semme & quatre siles B à genoux. Sur l'oratoire sont des armes d'azur à la bande d'or, & au bas est écrit: l'an 1524, par Villarceaux mon sondateur, de sonds en comble sur reédissée. Au dehors de l'église sont les mêmes armes avec une couronne de comte, 2. lions pour supports, & deux écussons accostés, l'un chargé d'une bande surmontée d'un lion, l'autre parti d'un lion & d'une bande. Par arrêt du parlement de Paris du 5. juin 1674, il sut ordonné que les prieure & religieuses de Villarceaux, y rétabliroient cette sigure & ces armés qui en avoient été ôtées.

2. NICOLAS de Pillavoine, mort sans enfans aprés l'an 1527.

3. Philippes de Pillavoine partagea avec ses freres & sœurs la succession de leur pere & mourut sans enfans en 1527.

4. PIERRE de Pillavoine, curé d'Omerville mort en 1550. 5. HECTOR de Pillavoine mort jeune.

6. RICHARD de Pillavoine, seigneur du Coudray, qui suit.

7. MADELENE de Pillavoine épousa le 29. novembre 1522. Jacques de Mornay, seigneur d'Ambleville, grand louvetier de France, sils de Guillaume de Mornay, seigneur d'Ambleville & de Trissame d'Auquoy. Elle porta par ce mariage dans la maison de Mornay les terres de Villarceaux, de Chausiy, d'Omerville, de Jeussos, &c. dont elle herita à l'exclusion deses neveux, representation n'ayant pas lieu dans la coûtume de Senlis où ces terres sont situées. Elle portoit les armes de Trie, comme on le voit au-dessus d'une des portes de l'église de Chaussiy, paroisse de Villarceaux, où il y a une écusion parti de Mornay & de Trie. Dans la même église il y a deux statués des SS. Crespin & Crespinien; au bas de l'une est un écusson écusion parti au 1. parti aussi d'argent au lion de gueules, au bas de l'autre est un écusion parti au 1. parti aussi d'argent au lion gueules & d'or à la bande d'azur, au 2 d'argent à la bande de gueules suzclée d'or. Ensin aux vitres de la grande salle du château de Villarceaux on voit un écusson coupé en ches d'or à la bande d'azur, en pointe d'argent au lion de gueules. Voyez cy-devant page 291.

8. Anne de Pillavoine, femme de Robert de Cantiers, écuyer, seigneur du Rueil.
9. Marie de Pillavoine sut enterrée à Ormerville, où on voit sa représentation sur une pierre avec cet épitaphe en métail brun. Cy gist noble damoiselle Marie D. de Trie, dame de Ceans en son vivant, fille de noble homme seigneur de Ceans & de la Forest 2 & du Vellors au pais de Poiton, qui trepassa le vingt-cinquième jour d'aoust 1525.

10 JEANNE de Pillavoine, femme d'Etienne de la Garenne, écuyer, leigneur de Noés.

11. N... de Pillavoine.

#### III.

ICHARD de Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudray, de Merès, &c. mourut en 1527.

Femme, ANTOINNETTE de Gaudechart, dame de Betencourt & de Bachevillers, fille de Philippes de Gaudechart, écuyer, seigneur de Bachevillers, & d'Antoinette de Chaumont, étoit mariée en 1520. & partagea le 13. mars 1526. avec Antoine de Gaudechart son frere, étant veuve & ayant la garde-noble de ses enfans,

elle obtint un arrêt du Parlement de Paris le 10. mars 1547, sur les disserens qu'elle avoit avec Madelene de Pillavoine, semme de Jacques de Mornay, sit une échange avec Mathurin le Noble le 11 avril 1548. & mourut en 1550.

1. Quentin de Pillavoine, vicomte hereditaire de Nogent-le-roi, transigea avec ses deux freres, & sa sœur le premier octobre 1550, sur les differens qu'ils avoient avec Madelene de Pillavoine leur tante, tant pour le partage de la succession de Guillaume de Pillavoine, seigneur de Villarceaux leur oncle, què pour celle de Guillaume de Pillavoine, & de Marie Hamelin leur ayeul & ayeule. Il fut tué à la bataille de Jarnac en 1569.

Femme, Antoinette de Marolles, fille de René de Marolles, chevalier, leigneur de Clere & de Longaunay, & d'Anne de Chasteauchâlon, sut mariée par contrat du 13. octobre 1555. & se remaria avant le 11. Juin 1576. à Jeans

de Gourdon, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

Anne de Pillavoine, dame du Boulay-Thierry, femme de Riehard de Morteaux, seigneur de Vigny & de Boisjerôme. Son contrat de mariage sut fait par arrêt du parlement de Paris, du consentement de son oncle & tuteur, & malgré le refus de consentement d'Antoinette de Marolles sa mere : cet arrêt fut rendu le 15. octobre 1584. Elle vivoit avec son mari le 9. novembre 1596. & eut pour fils Jacques de Morteaux, seigneur de Vigny & de Lougormes, vivant en 1623.

2. BARTHELEMY de Pillavoine, seigneur de Boisemont, qui suit.

3. Guy de Pillavoine, est qualissé seigneur des dessens, dans la transaction du pre-

4. MARGUERITE de Pillavoine, femme de Richard de Collogon, seigneur de Tou-

ry, suivant la même transaction; il sut assassiné en 1555.

PARTHELEMY de Pillavoine, seigneur de Boisemont, du Coudray, &c. gou-verneur & lieutenant pour le roi de la ville de Vernon dès le 27. novembre 1568. Le roi Charles IX. par lettres du 18. janvier 1570. lui confirma le droit de Franc-usage en la forest de Lions accordé dès l'an 1355, par Charles duc de Normandie, dauphin de Viennois, comte de Poitou, au seigneur du Coudray pour toûjours & à perpetuité; il sit hommage du sief du Coudray, mouvant de la seigneurle de C Gisors à ssambert, seigneur du Bosc-d'Ennebout, & de Gisors le 25, juin 1574. & contesta la tutelle d'Anne sa niece à Antoinette de Marolles. Le roi Henri III. sui écrivit deux lettres les 11. juin & 5. novembre 1576, pour l'engager à laisser le bail & gouvernement de sa nièce à Jean Gourdon, à qui sa majesté l'avoit accordé; il n'eut pas d'égard à cette recommandation; la nièce fut mile penfionnaire au prieuré de Poissy & il en eut la tutelle par acte de douze parens assemblés, en vertu d'une ordonnance du bailly de Chartres du 26. aoust 1577. Il sut un des deux députez de la noblesse du baillage de Gisors, le 17. juillet 1577. pour se trouver à la reformation de la coûtume de Normandie. Louise de Brezé, veuve de Robert de la Marck duc de Bouillon le nomma l'un des executeurs de son testament, suivant une lettre de Guillaume Robert de la Marck, duc de Boiillon du 28. décembre 1578 Il est qualifié seigneur de Bossemont dans l'inscription d'une des cloches du Coudray qu'il avoit tenuë & nommée l'an 15.. & vivoit lors du mariage de Georges son fils. La Roque, histoire d'Harcourt, tome 1. page 192. dit que depuis que la terre de Boilemont est passée dans la maison de Pillavoine, elle prit les armes de Boisemont.

Femme, LEONORE d'Estivaux, fille de Philippes d Estivaux, écuyer, seigneur de Chastillon-sur-Bar & de Neuville, & d'Antoinette Deslaire, sut mariée par contrat du 4. avril 1551. & étoit morte lors du mariage de Georges son fils.

1. RICHARD de Pillavoine mort sans enfans.

2. GEORGES de Pillavoine, seigneur de Boisemont, qui suit.

3. CATERINE de Pillavoine, époula le 28. juin 1572. Louis le Velu, écuier sei-

gneur du Buisson. Ils étoient morts l'an 1595,

4. JEANNE de Pillavoine, fut mariée après la mort de ses perè & mere du consentement de Georges, seigneur de Boisemont son frere, par contrat du 17: sévrier 1597. à Charles d'Ausseville, écuyer, seignour de Bellesosse.

K 8

Tome VI.

V.

EORGES de Pillavoine, seigneur de Boisemont, est nommé Georges de Trie. dit Loyer, seigneur du Coudray & de Leomeny, dans l'inscription de la Cloche, tenue par son pere. Il sit un achapt d'heritages le 3. decembre 1593. & reprit le procés que son pere avoit commencé contre Jean de Gourdon & Antoinette de Marolles au sujet de 120. liv. de rente, restant de 150. siv. accordées en 1487. à Thomasse de Pillavoine, femme de Guillaume de Goullay pour le droit qu'elle pouvoit pretendre dans les successions de Martin de Pillavoine, & de Jeanne de Trie ses pere & mere. Cette rente assise sur le Boulay-Thierry étoit échue à Oriane & Esperance le Bon, arrieres petites filles de Thomasse de Pillavoine & de Guillaume de Goullay, elles l'avoient vendues à Jean de Gourdon, qui par là pretendoit absorber entierement la terre du Boullay-Thierry quoi qu'elle valut plus de 4000, de rente, il fut ordonné par arrefts du parlement des 2. aoust & 9. novembre 1596. que Georges de Pillavoine, écuyer seigneur de Boisemont & du Coudray, Jean de Mornay, seigneur d'Ambleville, Louis de Mornay son frere, seigneur de Villarceaux, & Anne de Pillavoine, dame du Boullay-Thierry, semme de Richard de Morteaux, seigneur de Vigny, consigneroient entre les mains de Pierre Paris, commis au greffe 2500. écus sol pour demeurer quittes & dechargés de bailler aucune assiette feodale ausdits de Gourdon & de Marolles sa femme sur les terres & successions de feue Jeanne de Trie. Il comparüt à l'assemblée des états tenus à Rouen le 14. novembre 1611. au nom B de la noblesse de Gisors qui l'avoit deputé le 4. du même mois, & est qualissé, seigneur de Boisemont, de Frenelles, du Coudray, de Fontenil, de Sudoyer, des Deffens & de Pommereuil en partie, dans un hommage qu'il reçut le 28. juillet 1617. Il mourut à Evreux le 9. octobre 1618. suivant l'ordonnance du lieurenant general d'Evreux qui sur la requisition de Philippes, Claude, Edme & Charles de Pillavoine, fils de Georges leur permet de faire son inventaire & de transporter son corps à Boilemont lieu de sa sepulture

Femme, CATERINE de Salemanque, fille d'André de Salemanque, écuyer, seigneur de Lormaye, & de Blanche de Collogon, sur mariée par contrat du 31 août 1582. Elle est nommée avec son mari dans l'inscription de la cloche du Coudray,

& étoit morte lors du mariage de son fils aîné.

1. PHILIPPES de Pillavoine, seigneur du Coudray, qui suit.

2. EDME de Pillavoine, seigneur de Boisemont, dont la posterité sera rapportée 6. II.

3. CLAUDE de Pillavoine, partagea la succession de son pere, avec ses freres le 30. octobre 1619.

4. CHARLES de Pillavoine, seigneur du Dessend, dont les descendans se trouveront §. III.

5. MARIE de Pillavoine, vivante en 1629.

6. Autre MARIB de Pillavoine, fit une donation à Georges leigneur du Deffend son neveu le 31. mars 1663.

7. LEONORE de Pillavoine, épousa par contrat du 6. juillet 1618. François Quesnon, écuyer seigneur de la Sansonniere, fils de François Quesnon, écuyer seigneur de Viverers.

#### V L

HILIPPES de Pillavoine, seigneur du Condray, de Frenelles, & du sief de D Fontenil, partagea avec ses streres le 30. octobre 1619. reçut la même année un hommage de Pierre Voisin, seigneur de la Haizette, sut nommé le 7. novembre 1630. par les nobles du baillage de Gisors pour comparoître en leur nom, à la tenue des états de Normandie convoquez à Rouen, & étoit mort lors du mariage de son sils aîné.

Femme, ANNE Bouthier, fille de Gilles Bouthier, chevalier seigneur de Château-d'Assi, & de Claude de Villetain, sut mariée par contrat du 12. septembre 1609. & étoit tutrice de ses ensans le 20. novembre 1637.

1. FRANCOIS de Pillavoine, seigneur du Coudray, qui suit.

2. Louis de Pillavoine, religieux prieur de S. Nicolas de Breteuil, fut chargé

ઈક્ષેદ્ર

d'une procuration d'Anné Bouthier sa mere, pour se contrat de mariage de François de Pillavoine du 1. décembre 1637.

- 3. CHARLES de Pillavoine, écuyer fut present à ce contrat comme cadet, & fut depuis religieux de l'ordre de S. Augustin en l'abbaie de S. Vincent aux bois, diocese de Chartres
- 4. CATERINE de Pillavoine.
- 5. MARIE de Pillavoine, religieuse Ursuline aux Andelis.
- 6. Anne de Pillavoine, religieuse Ursuline à Gisors.
- 7. MARGUERITE de Pillavoine, femme de Louis de Quenouille, écuyet feigneur de Fayerolles & de la Vallée, étoit veuve en 1666.

#### V I 1.

B RANCOIS de Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudray, est qualisé lieutenant au regiment du baron d'Annevoux dans son contrat de mariage. Il eut dans la suite commission de capitaine au regiment d'infanterie de Lannoy le 16. mars 1638. & dans celui de Bretagne le 8. mars 1641. Il reçût un aveu le 14; juillet 1666. comme seigneur & patron du Coudray, & des siess de Fontenil & du Sudoyer, & étoit mort le 29. octobre suivant.

Femme, CATERINE Sublet, fille de Jean Sublet, écuyer, seigneur de Vivaret, major du regiment de Navarre, & de Barbe Ullard, sur mariée par contrat du 1. decembre 1637. & établie tutrice avec la garde noble de ses ensans, par acte passé au baillage de Gisors le 29. octobre 1666. Elle produisit ses tirres de noblesse devant M. Barin de la Galissonniere intendant en Normandie, & ses ensans surent declarés nobles d'ancienne race, par ordonnance du 5. decembre 1668. Elle ratissa le contrat de mariage de Charles son fils le 7. sevrier 1672.

- 1. François de Pillavoine, se qualifioit seigneur de Breauté, & avoit vendu le 2. octobre 1669. le fief du Coudray à Charles son frere, duquel il ratifia le contrat de mariage le 21. janvier 1672. Il mourut sans alliance en 1695.
- 2. CHARLES de Pillavoine, seigneur du Coudray qui suit.
- 3. Philippes de Pillavoine, mineur en 1666, ratifia sous le titre de chevalier du Coudray, le contrat de mariage de son frere, le 20, avril 1672.
- 4. GEORGES de Pillavoine, écuyer, étoit mineur en 1666.
- Fomme, MARIE Lizarde.
  - 1. PIERRE de Pillavoine, garde du corps du roi, n'étoit pas marié au molé de novembre 1707.
  - 11. MICHEL de Pillavoine, curé d'Ennancourt le Sec, près Chaumont.
  - 111. MARIE de Pillavoine, batilée le 20. septembre 1683. sut reçûé à S. Cyr au mois d'août 1695. & étoit pensionnaire à Villarceaux en 1722.
  - 1v. Marie-Gabrielle de Pillavoine, batisée le 20. août 1686. fut reçûe à S. Cyr au mois de juin 1694. & n'étoit pas mariée en 1707.
- J. JEAN de Pillavoine, mineur en 1666. mourut au service.
- 6. GILLES de Pillavoine, prêtre, mort en 1707.
- 7. CATERINE de Pillavoine, mineure en 1666. épousa Jean de Mailly vivant en
- 8. Antoinette de Pillavoine, n'étoit pas mariée en 1707.

#### VIII.

HARLES de Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudray & du sief du Sudoyer, sieutenant de cavalerie dans le regiment des Cuirassiers du toi, & l'un des deux tent chevaux legers de sa garde, eut commission de capitaine resormé dans le regiment d'infanterie sous le nom du pape pour le secours de Candie le 11. septembre 1669. & reçût un aveu de David d'Aussy, écuyer, seigneur de la Garenne, le 9: juillet 1682.

Femme, GENEVIEVE Mareuil, fut mariée par contrat du 14. octobre 1671. & mourut en 1699.

- 1. CHARLES de Trie-Pillavoine, seigneur du Coudray, qui suit.
- 2. FRANÇOIS de Trie-Pillavoine, curé de Velizy sur Ursine dans le parc de Meudon, ceda à Charles son frere ainé, tous ses droits successis maternels, & renonça

à tous droits de legitime du chef de son pere sur la terre du Coudray, le 12. avril 1703. Il vit en 1730.

3. JACQUES de Trie-Pillavoine, garde marine, tué à la bataille de Vigo, au mois d'avril 1702.

4. GEORGES-AMBROISE de Trie-Pillavoine, curé du Coudray, puis chanoine en l'églife collegiale des Andelis, vivant en 1730.

5. CHARLES de Trie-Pillavoine, curé du Coudray, vivant en 1730.

6. PIERRE de Trie-Pillavoine, benedictin de la congregation de S. Maur.

7. MICHEL de Trie-Pillavoine, dit le chevalier du Coudray, sera rapporté aprés son frere ainé.

8. Angelique-Genevieve de Trie-Pillavoine, née le 1. juin 1676. fut reçûe à S. Cyr le 9. mars 1686. & mariée en 1698. à Damien le Vaillant, écuyer, seigneur de Loriot.

9. MARIE-GENEVIEVE de Trie-Pillavoine, batisée le 29. octobre 1678. sur reçûe à S. Cyr avec sa sœur, & depuis religieuse aux Ursulines de la ruë S. Jacques à Paris. Elle vivoit en 1723.

#### IX.

HARLES de Trie-Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudray, & des siefs de Fontenil & de Sudoyer, batisé le 28 septembre 1672, a repris le nom & les armes de Trie. Il a été soubrigadier des gardes du corps du roi de la compagnie Ecossosse, puis chevalier de S. Louis, & reçût neuf blessures à la bataille de Ramillies en 1706, ce qui l'obligea de se retirer du service avec 600, liv. de pension du roi. Il vit en 1730.

Femme, ELIZABETH Lallemant, fut mariée par contrat du 12. avril 1703.

MARIE-CATERINE-ELIZABETH de Trie-Pillavoine.

#### IX.

ICHEL de Trie-Pillavoine, dit le chevalier du Coudray, a repris comme ses freres le nom & les armes de Trie. Il a été mousquetaire du roi en sa premiere compagnie, & s'est retiré.

Femme, CATERINE le Mosnier, veuve de Nicolas de la Barre, seigneur de Nanteuil, sous-brigadier des Mousquetaires du roi de la seconde compagnie, sur mariée le 10. sevrier 1722.

1. MICHEL-NICOLAS de Trie-Pillavoine, né aux Andelis le 13. avril 1723.

2. JACQUES-MAXIMIN de Trie-Pillavoine, né au mois d'août 1724.

#### chodischedischedisched chedischedischedische

5. I I:

# E BOISEMONT

V I.

DME de Pillavoine, semeur de Boisemont, fils de GEORGES de Pillavoine, seigneur de Boisemont, & de CATERINE de Salemanque, mentionnez cydevant, page 682, cut commission du roi le 19, mai 1635, pour lever une compagnie de cent mousquetaires à cheval sous les ordres du sieur de Mahé, mestre de camp

d'un regiment de 500. Mousquetaires à cheval. Il étoit gouverneur & commandant pour le roi à Rambervilliers l'an 1637. & capitaine de dragons lorsqu'il obtint des lettres d'état les 7. octobre 1637. & 23. février 1638. contre Charles de Pillavoine, qui poursuivoit l'adjudication de la terre de Boisemont. Il passa depuis en Portugal en qualité de colonel d'un regiment de cavalerie pour le service du roi; au retour ayant été obligé de relacher en Irlande, il passa en Angleterre, où il sur arrêté prisonnier sous pretexte qu'il étoit casholique & conduit à Londres par les troupes du parlement, avec perre entiere de son équipage. Durant les guerres civiles, il servit dans les troupes du parlement & de l'hôtel de ville de Paris, suivant deux commissions à lui adresses par le marquis de la Boulaye marêchal de camp, puis lieutenant general dans le même parti, l'une du 15. sevrier 1649, pour aller commander au château d'Amblinvilliers vers Longjumeau, l'autre du 20. mars suivant, pour aller commander au château de Darville, proche le Bourg-Dorville à deux lieues de Montmirel.

I. Femme, ANNE Regnard, fille de Nicolas Regnard, conseiller secretaire du roi, tresorier de France & general des sinances à Paris, & de Caterine Jacquart, sut mariée le 28. sevrier 1621. & mourut peu aprés.

II. Femme, CLAUDE Regnard, sœur d'Anne Regnard, sut mariée avec dis-

penie par contrat passé à Paris le 27. sevrier 1623.

1. & 2. Philippes & Antoine de Pillavoine, morts jeunes.

3. NICOLAS de Pillavoine, seigneur de Boisemont, qui suit.

4. Anne de Pillavoine, dite de Boilemont, sut presente en cette qualité au contrat de mariage de Charles de Pillavoine, seigneur du Coudray son cousin le 14. octobre 1671. & mourut sans avoir été mariée.

5. CATERINE de Pillavoine, presente avec sa sœur au même contrat, épousa depuis N... de Pougues, écuyer seigneur du Fay & de Villandry, commandant dans la basse ville de Calais.

6. MARIE de Pillavoine, morte sans avoir été mariée.

#### VII.

TICOLAS de Pillavoine, écuyer seigneur de Boisemont, mort en 1686.

Femme, MARGUERITE le Courtois, sille & heritiere en partie de Jean le Courtois, conseiller du roi, & de Marguerite Moisson, sut mariée par contrat du 30. septembre 1665. & mourut au Boispreaux prés Ecouis en Vexin le 30. décembre 1725. agée de 88. ans.

1. & 2. N. & N. de Pillavoine, tués an service du roi.

3 CHARLES PIERRE de Pillavoine, chevalier seigneur de Boispreaux, ancien capitaine au regiment de Soissonnois vivant en 1726.

4. GENEVIEVE de Pillavoine, femme de N. Gonord & mere de Jean-Mare-Antoine Gonord, maître des comptes à Rouen, baptifé le 27. fevrier 1693.

§. III.

# SEIGNEURS DU DEFFEND

VI.

HARLES de Pillavoine, écuyer seigneur du Dessend, quatrième sils de GEORGES de Pillavoine, seigneur de Boisemont, & de CATERINE de Salemanque, memionnés cy-devant p. 082. étoit âgé de 17. ans en 1613. & sur Tome VI.

déclaré exempt du droit des francs-fiefs par jugement des commissaires generaux deputés en la generalité de Rotien le 11. mars 1641.

Femme, ELISABETH Pougnant, fille de Nicoles Pougnant, écuyer seigneur de Folleville & de Besdaux, avocat au parlement de Rouen, & de Jeanne Durand, sur mariée le 28. janvier 1629. & mere de.

#### VII.

EORGES de Pillavoine, écuyer seigneur du Dessend, sut baptisse le 30.

Tournembré 1629. & émancipé en 1649. Marie de Pillavoine, lui sit une donation le 31. mars 1663. & il eut acte de la representation de ses titres de noblesse devant M. de la Galissonnierre, intendant à Rouen le 5. décembre 1668.

Femme, MARIE de Mahaut, fille de Pierre de Mahaut, ècuyer seigneur de Tierceville, & de Louise de Hanivel sut mariée le 9. octobre 1664. & eut pour fils.

#### VIII.

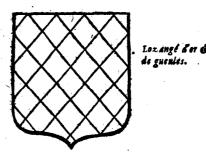
UILLAUME de Pillavoine, écuyer seigneur du Dessend & de Mont-Tperreux, baptisé le 18. janvier 1677, sur tué étant capitaine de dragons dans le regiment de Mornein à la bataille d'Almansa en Espagne le 25. avril 1707.

Femme, ANTOINETTE de Cougny, fille d'Edme de Cougny, écuyer leigneur de Vaux, & de Françoise du Bus.

1. ELIE de Pillavoine, écuyer seigneur du Dessend.

2. MARIE de Pillavoine, née le 22. & baptisée le 27. fevrier 1697. fut reçue à S. Cyr au mois de novembre 1707. puis religieuse à Gomersontaine.

#### *বিক্রাবিদ্যালয় বিদ্যালয় বিদ্যালয*



#### XXVII

TE A N des Barres, chevalier, seigneur de Chaumont-sur-Yonne, conseiller du conseil étroit du roi, sut envoyé en 1311. avec Anseau de Joinville & Simon de Menou, pour la guerre qui sessissier en Lorraine contre le duc, au sujet de Passavant en Argonne; & lorsque le roi se sur mis en possession de la terre de Donzy, conssiquée sur le comte de Flandres, il le présenta au mois de mars 1314, à l'évêque d'Auxerre pour lui en faire hommage en sa place. Depuis en consideration de ses services il l'éleva à la dignité de maréchal de France en 1318, au lieu de Jean de Corbeil, dit de Grez; le commit avec le chancelier & Pierre de Galart, Maître des albalêtriers le 27. septembre 1319, pour aller de sa part vers Robert III. du nom, comte de Flandres, l'ajourner à comparoître en personne à Paris au jour de Noël suivant. Le roi lui sit don par lettres du 19. janvier de la même année d'une rente de cinq cens livres parisis, à prendre tant qu'il tiendroit l'office de maréchal de France, sur la terre de les hommes taillables de Pontbelin, laquelle rente sui sut depuis assisse sur la terre de les hommes taillables de Pontbelin, laquelle rente sui sut depuis assisse sur la reseau de lui saissit le rece-

Digitized by Google

D

C

veur de Champagne de l'en laisser jouir, il obtint arrest en sa faveur à la chambre des comptes le 19. mars 1321. Le roi lui donna encore par lettres du 6. octobre 1322, une somme de douze cens cinquante livres.

Il avoit époulé Helissans, dame de Chaumont-sur-Yonne, fille unique & heritiere de Guillaume sire de Prunay, & de Gillette sa semme avec laquelle il affranchit en 1321. un de ses hommes de corps de Foucheres: elle vivoit encore en 1347. lorsqu'elle & Pierre des Barres, chevalier, son fils, affranchirent de toute servitude leurs hommes de Chaumont & de Villeblouyn, ce que Alais, semme de ce Pierre, consirma avec Guillaume & Guy des Barres ses ensans. Jean des Barres, seigneur de Chaumont-sur-Yonne, qui obtint au mois de janvier 1328. l'amortissement d'une rente pour la sondation d'une chapelle en son chasteau de Chaumont, peut aussi avoir été son fils.

#### 



D'or à la bande d'azur.

XXVIII.

ATHIEU de Trie, seigneur d'Araines, de Vaumain, &c. eur de grands differends en 1315 avec le comte d'Aumale, jusqu'à en venir aux mains; ils ne furent terminez que par l'autorité du roi. Il sut élevé à la dignité de Marêchal de France vers l'an 1320, fut confeiller du conseil étroit du roi l'année suivante, & assista au sacre du roi Charles le Bel. Edouard comte de Bar, le donna pour taution en 1323, du mariage proposé d'Henry son fils aîné, avec la fille aînée de Jean roi de Bohême. Les terres de Cany & de Caniel lui furent données au mois de juin 1324, pour en jouir lui & sa femme leur vie durant, sous la valeur de deux mille livres, mais comme elles n'étoient pas de ce revenu, la prévôté d'Arches en Normandie y fut jointe pour supplement en 1325. Cette liberalité de ce prince ne l'empêcha pas de lui donner encore en consideration de ses services, une somme de dix mille livres, dont il fut payé d'une partie, & l'autre fut assignée sur la ville de Montauban le 30. juin 1324. & au mois de novembre suivant, le roi lui sit payer une somme de quinze mille livres, au lieu du revenu de toutes ses monnoyes qu'il sui avoit D accordé pendant douze jours, & encore une somme de quatre mille livres au mois de mars suivant, & le nomma l'un des executeurs de son testament sait cette même année. Il fut envoyé en Galcogne en 1324. 1325. & 1326. pour la guerre qui s'y étoit émûë contre les Anglois & Flamans, & fut l'un des commissaires du roi pour le traité de paix avec l'Angleterre fait à Paris le 31. mars 1326, assista au sacre du Roi Philippes de Valois le jour de la Trinité 1328. étant accompagné de treize chevaliers & de cinquante-quatre écuyers, qu'il tint pendant seize jours à Reims. Il reçut plusieurs liberalitez de ce prince, ainsi qu'il en avoit eu du roi son predecesseur; fut l'un des temoins de l'hommage qu'Edouard III. roi d'Angleterre lui rendit pour le duché de Guyenne à Amiens le 6, juin 1329. & l'un des commissaires envoyez à Cambray, pour terminer les differends qui étoient entre le comte de Flandres & le duc de Brabant au sujet de la ville de Malines, qui furent reglez le 2. aoust 1334. En 1337. étant à Rouen il s'obligea avec plusieurs grands seigneurs

du royaume, de fournir au roi certain nombre de gendarmes pour la conquête d'Angleterre. Au mois de novembre de la même année le roi lui accorda, en confideration de ses services, cinq cens livres de rente, à prendre sa vie durant sur son tresor, au lieu d'une pension de mille livres qu'il lui avoit donnée à volonté dés l'an 1335. Il se trouva és années 1337, 1338. & 1339° aux assemblées qui se sirent devant Tournay & sur les frontieres de Flandres & de Haynault, avec plusieurs autres grands seigneurs du royaume; & y sur encore envoyé avec le marêehal Bertrand en la compagnie du connêtable de France, lieutenant du roi en ces parties avant la venue du duc de Normandie, ayant en sa compagnie deux chevaliers à bannière, dix-sept autres sans bannière, & cent quatre-vingt écuyers montez & reçus à Arras le 27. mars 1339, qui servirent jusques au 27. septembre suivant 1340, il donna quittance de 133, liv. 6, sols 8, den, le 14, novembre 1341, pour partie de la rente que le roi lui avoit assignée sur son tresor, son sceau est une bande. (4) Le roi l'établit encore son lieutenant géneral sur les frontières de Flandres en 1342. & il mourut comblé de gloire & d'honneurs le 26, novembre 1344.

(a) Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

Il étoit fils de Renaud de Trie, seigneur de Fontenay, ses ancêtres sont rapportez cy- B devant, page 661.